isère magazine

N°128

Été 2012

L'évasion pour une journée ou toute une nuit

Découvrez les refuges de l'Isère

CULTURE
Berlioz à l'heure italienne

TERRITOIRE
Le lac de Paladru

SOCIAL
Accompagner les jeunes majeurs

LE MENSUEL DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE

isère CONSEIL GÉNÉRAL

www.isere.fr

Chéquier jeune Isère
Aide au transport scolaire
Aide à la restauration scolaire
pour les collégiens
pour tous les élèves primaire, collégien, lycéen
pour les collégiens
Rentrée scolaire 2012 / 2013

Responsable des collèges et du transport scolaire* pour tous les élèves, le Conseil général a diffusé des documents d'information dans les établissements :

> Pack rentrée pour les collégiens (transport scolaire, aide à la restauration, chéquier jeune Isère)
> Dépliant transport scolaire pour les primaires et les lycéens

▶ Si vous êtes concernés, retournez votre dossier avant le **15 juillet**.
Plus d'infos sur www.isere.fr ou sur Allo Pack Rentrée au 04 76 00 36 36

** Excepté périmètre d'un réseau de transport urbain (TAG, L'VA, Ruban, CAP Voironnais et Pays du Grésivaudan)*

Je renvoie mon dossier avant le 15 juillet

isère
CONSEIL GÉNÉRAL
www.isere.fr

sommaire

Isère Magazine N° 128

Dossier p.20

A la découverte des refuges de l'Isère

Société p.12

Accompagner les jeunes majeurs

Loisirs p.37

Vizille fête la Révolution française

p.14 Prévention santé

Bien se protéger contre les maladies sexuellement transmissibles

Territoire p.38

A la découverte du lac de Paladru

30 jours d'Isère	4
Image du mois	10
Vivre mieux	
Famille	15
Handicap	18
Environnement	31
Agriculture	33
Culture	36
Vie quotidienne	
Culture	26
Environnement	32
Vie pratique	
Transport	19
Festival	30
Expression politique	34
Made in Isère	35
Gens d'ici	42
Ils font l'Isère	44
Agenda	46
C'est notre histoire	47

L'ÉDITO d'André Vallini

L'Isère, valeur refuge

En période de crise voilà une nouvelle qui fait du bien : l'Isère, selon la Sofres, appartient désormais au "top 10" des départements les plus touristiques de France. Avec Paris et les départements côtiers ! Pour les professionnels du tourisme et le Conseil général qui les soutient, c'est une belle reconnaissance. L'Isère concentre des sites grandioses et préservés, des villes d'art et d'histoire, des événements culturels au rayonnement international, des fêtes de pays authentiques, des hébergements à tous les prix... Ce classement est une bonne nouvelle pour notre économie car le tourisme génère un chiffre d'affaires annuel de 645 millions d'euros et 16 000 emplois directs avec de nombreuses retombées pour tous les territoires y compris les plus isolés comme ceux de montagne. Et justement, ce numéro "spécial été" d'Isère Magazine, vous présente une facette méconnue du tourisme isérois : les refuges. Si vous montiez les découvrir ?

André Vallini
Président du Conseil général

Isère Magazine été 2012 N°128

Hôtel du Département, 7 rue Fantin Latour, BP 1096, 38022 Grenoble Cedex 1 - Tél. 04 76 00 38 38 poste 3758 - Fax 04 76 00 38 09 - Site Web : www.isere.fr ; Directeur de la publication : Erik Burdet ; Rédactrice en chef : Véronique Granger ; Rédaction : Richard Juillet, Annick Berlioz, Sandrine Anselmetti ; Maquettistes : Richard Andrieux ; Stéphane Dugne ; Photographes : Frédérick Pattou, Michel Giraud ; Couverture : D.R.; ont collaboré à ce numéro : Laurence Chalubert (rubrique temps libre), Marion Frison, Corine Lacrampe, Audrey Poignant. Coordination-Impression : ACTIS, 16/18 Quai de la Loire, 75019 Paris. Distribution : La Poste/Gestion des abonnements : ADR-Act'Isère, 38501 Voiron cedex / Tirage : 490 000 exemplaires. Dépôt légal : 1er semestre 2012 ; ISSN : 1636-4171

Têtes d'affiche

© Romane Didier

Simon Gachet

>> Simon Gachet, 18 ans, a été sélectionné pour participer au championnat de France F4 par l'Auto sport academy, structure fédérale de formation aux métiers du sport automobile. Originaire de Champier en Nord-Isère, commune où est implanté le circuit du Laquais, il a déjà décroché un premier titre de champion en monoplace et a été lauréat 2011 du très convoité Volant de l'école de pilotage Euro-formula. Simon Gachet a ainsi gagné une bourse de 60 000 euros, lui permettant de poursuivre sa carrière en sport automobile. Ce jeune espoir continue sa saison avec dans les prochains mois des courses sur les prestigieux circuits de Magny-Cours, Navarra, Le Mans et Paul Ricard au Castellet.

© DR

July Dupuy

>> A 20 ans, cette habitante de Claix, étudiante en droit et en anglais à l'Université Pierre Mendes-France, comédienne amateur, a reçu le prix d'interprétation féminine au 7e Festival international du théâtre interuniversitaire de Fès au Maroc, où se produisent chaque année les meilleures troupes amateurs du monde arabe et d'Europe.
Sa compagnie Méli-Melo-d'envies, composée de 13 jeunes comédiens de 17 à 22 ans, a été créée en 2010 dans le cadre de l'atelier théâtre d'Echirolles et est dirigée par la metteure en scène Laurence Grattaroly. La troupe iséroise a été doublement récompensée puisqu'elle a également remporté le Grand prix du Festival.

© DR

Geneviève Fioraso

>> A 57 ans, cette native d'Amiens, Grenobloise depuis 1978, a été nommée ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Députée de l'Isère en 2007, connue de longue date pour son engagement public, Geneviève Fioraso est une spécialiste de l'innovation industrielle et de la recherche. Après avoir enseigné l'anglais et l'économie, elle a travaillé notamment chez Corys – une start-up du CEA fondée par Michel Destot – , et chez France Télécom. Fondatrice de l'Agence du numérique Rhône-Alpes, présidente de la Sem Minatec Entreprises à Grenoble, elle a aussi beaucoup œuvré pour développer l'éco-système d'innovation isérois. *"Ma nomination est aussi une reconnaissance de ce modèle productif"*.

Festival

32e édition de Jazz à Vienne

160 000 festivaliers attendus, des stars internationales et de jeunes talents du jazz : du 28 juin au 13 juillet, le festival Jazz à Vienne fera à nouveau vibrer la ville au rythme de la musique. En 30 ans, Jazz à Vienne, est devenu l'un des plus grands événements musicaux européens.... L'édition 2012, orchestrée pour la première fois par Stéphane Kochoyan, sera l'année des "cordes". Cordes des guitares, sous les doigts de Pat Metheny, Larry Carlton ou Bela Fleck, cordes des pianos, avec Chick Corea, McCoy Tyner et Mulgrew Miller, mais aussi cordes vocales, dont celles de Melody Gardot, Tony Bennett, Dianes Reeves et Oumou Sangare. Avec les incontournables soirées thématiques : gospel, funk, blues, french touch, afrique ou encore la fameuse "all night jazz", jusqu'au petit matin, pour la clôture. A côté de la scène emblématique du Théâtre antique, le festival anime toute la ville de midi jusqu'au milieu de la nuit, avec trois scènes gratuites. Le Club de Minuit propose, à partir de 23 h 30, une programmation intimiste et swinguante. Jazz-Mix, la scène des noctambules, met en lumière les nouvelles tendances du jazz et des musiques actuelles. Le Jardin de Cybèle se transforme

Jazz à Vienne en chiffres

- 160 000 festivaliers
- 95 000 spectateurs au théâtre antique
- 4 scènes dont 3 gratuites
- 175 concerts et 1 000 musiciens
- 190 groupes invités
- 200 salariés
- 130 bénévoles
- 7 500 places au théâtre antique, monument classé au patrimoine de l'Unesco

Appel à projets

Développer l'économie solidaire

Photo : © M. Giraud

Soutenir le développement d'une autre économie, dont le but n'est pas le seul profit : c'est l'objectif du Conseil général, qui lance un appel à projets à destination des structures iséroises relevant de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises d'insertion).

***"Le secteur emploie déjà 37 600 emplois en Isère et présente un fort potentiel"*, explique Pierre Ribeaud, vice-président du Conseil général chargé de l'économie sociale et solidaire. Parmi les critères d'éligibilité à cette aide financière : le respect des principes de l'économie sociale et solidaire – gouvernance partagée, implication citoyenne, utilité économique, sociale et environnementale... –, la viabilité économique du projet, son potentiel de création d'emplois locaux et son côté novateur.**

>> Dépôt des candidatures jusqu'au 5 septembre 2012. Dossiers téléchargeables sur www.isere.fr

Photo : © Pierre Buguet

en club de jazz à ciel ouvert, dès 16 h, avec les orchestres et conservatoires régionaux, les big bands d'universités internationales.
Le Conseil général de l'Isère est l'un des principaux partenaires publics du festival, qu'il soutient à hauteur de 100 000 euros. *" C'est un très grand festival de renomée internationale qui est dans le Nord-Isère et qui participe au rayonnement de tout notre département"*, souligne Pascal Payen, vice-président du Conseil général chargé de la Culture. *"Jazz à Vienne est aussi un évènement majeur pour la ville et toute l'agglomération viennoise"*, souligne aussi Erwann Binet, conseiller général du canton de Vienne Nord.

>> Programme complet sur www.jazzavienne.com. Informations / billetterie : 08 92 70 20 07

Photo : © F. Pattou

Aide aux communes

Ecoles, place, boutique : inaugurations à Aoste

Photo : © F. Pattou

Le 27 avril dernier, à l'invitation de Roger Marcel, maire de la commune, le président du Conseil général, André Vallini, a inauguré l'aménagement de la place Jacques Perrod et l'agrandissement du groupe scolaire d'Aoste, village de 2 500 habitants du canton de Pont-de-Beauvoisin, en présence notamment de Serge Revel, conseiller général du canton. *"L'éducation est et restera une priorité pour le Conseil général. Nous poursuivons donc nos efforts aux côtés des communes pour offrir aux élèves des équipements de qualité"*, a souligné André Vallini. L'école maternelle d'Aoste, qui compte 141 élèves, est désormais dotée d'une salle de classe supplémentaire, d'un préau et d'un hall d'accueil agrandi. A l'école élémentaire, une salle des professeurs, deux nouvelles classes et deux salles informatiques ont été créées pour les 240 élèves. Des travaux financés à hauteur de 104 000 euros par le Conseil général, premier partenaire des communes iséroises, qui consacre un budget annuel de 37 millions d'euros pour soutenir leurs projets d'équipements publics. André Vallini a ensuite inauguré la Boutique du Jambon de la société Aoste, leader de la charcuterie en France et numéro un mondial du jambon sec (690 salariés). Cette boutique s'inscrit dans un projet de développement du tourisme industriel en lien avec le Musée gallo-romain d'Aoste et la chocolaterie De Marlieu à Chimilin.

Agriculture

Mettons l'Isère dans nos assiettes !

Photos : © B. Iacono

"Contribuer à une meilleure valorisation de l'agriculture locale". L'action "35" de l'Agenda 21 départemental était au centre de deux réunions-débats en avril et juin dernier, à La Mure et à Mens. Animées par Christian Nucci, vice-président du Conseil général chargé de l'agriculture, Charles Galvin, vice-président chargé de l'économie rurale et montagnarde et Catherine Brette, conseillère générale déléguée à l'Agenda 21, ces rencontres ont permis de présenter la politique alimentaire du Conseil général en faveur de l'approvisionnement local ainsi que l'opération, "Mettons l'Isère dans nos assiettes". Celle-ci propose de développer l'utilisation des produits locaux auprès des professionnels de la restauration collective (crèches, écoles, hôpitaux, collèges...). Pour mieux faire connaître les produits de proximité, un premier "Guide de l'offre en produits locaux de la Matheysine et du Trièves" a été édité par le Conseil général à partir d'un recensement de l'offre agricole locale réalisé par la Chambre d'agriculture, partenaire du Département. Dès la rentrée de septembre, d'autres rencontres seront organisées sur d'autres territoires isérois.

>> Contact : 04 76 00 33 21.

Education

Transports scolaires : Inscrivez-vous vite !

Dépêchez-vous ! Il vous reste quelques jours – avant le 14 juillet – pour vous inscrire sur www.isere.fr et bénéficier des aides du Conseil général aux transports scolaires. Le Conseil général, responsable des transports, propose des réductions ou des bourses à tous les élèves de la primaire au lycée. Les collégiens peuvent aussi solliciter des aides à la restauration scolaire via le Pack Rentrée. Ce dispositif, lancé en 2009, permet, chaque année, aux familles ayant des enfants en classes de 6e, 5e, 4e et de 3e de préparer la rentrée en toute sérénité et d'acheter le Chéquier jeune Isère qui offre, pour 8 euros à l'achat, 80 euros de réductions et d'avantages sportifs ou culturels.

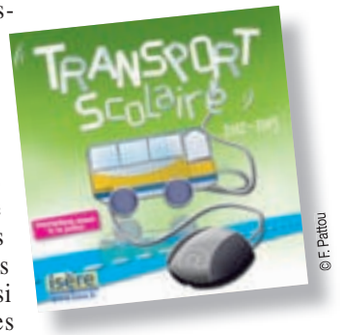

© F. Pattou

>> Contact : www.isere.fr ou Allo Pack rentrée, 04 76 00 36 36.

Loisirs

500 idées de sorties près de chez vous

Fêtes et vogues de villages, expositions, concerts, cinéma en plein air, foires, théâtre, danse, randonnées à thèmes ou régates… Les idées de sorties et les surprises ne manquent pas dans les 533 communes de l'Isère, des grandes villes jusque dans les plus petits hameaux. Isère Magazine comme chaque année a rassemblé plus de 500 initiatives culturelles, sportives ou festives dans son Guide des festivités de l'été 2012. Pour la première fois, ce cahier spécial fêtes est publié en ligne et téléchargeable sur www.isere.fr. A noter dans vos marque-pages !

Décentralisation

Hébergement d'urgence : l'Etat condamné à indemniser le Conseil général

Le tribunal administratif de Grenoble a condamné le 6 avril dernier l'Etat à verser 8,7 millions d'euros au Conseil général de l'Isère au titre de l'hébergement d'urgence. Une victoire pour l'Isère, qui avait été contrainte de saisir la justice en août 2010 pour obtenir une juste compensation des sommes croissantes avancées pour l'accueil de demandeurs d'asile ou sans abri en Isère, face à la "carence caractérisée de l'Etat."

Le juge a estimé fondée la demande du Conseil général, dont "les services sociaux ont dû faire face à un afflux important de personnes en grande détresse relevant du dispositif d'hébergement d'urgence de l'Etat." Depuis 2009, avec la centralisation des demandes d'asile à Grenoble et Lyon, l'Isère confrontée à un afflux important de personnes, des familles entières qui se retrouvent parfois à la rue, en attente d'une décision administrative. Les sommes avancées par le Conseil général pour les mettre à l'abri dans des chambres d'hôtel ou dans ses propres centres d'accueil d'urgence sont estimées à 8 millions d'euros par an.

L'Etat, qui n'a pas produit de mémoire de défense devant le tribunal, a fait appel de ce jugement. Quoi qu'il en soit, *"c'est une reconnaissance de notre légitimité"*, souligne José Arias, vice-président du Conseil général chargé de la solidarité et de l'action sociale, pour qui "*cette décision devra aussi conduire à l'avenir à une plus juste répartition de l'effort de solidarité face à l'afflux de personnes en grande précarité.*"

Territoires

Agir pour le développement local

Préserver l'environnement, favoriser le développement économique et adapter ce grand territoire de l'Isère aux besoins de la population : voilà les trois axes du Contrat de développement durable Rhône-Alpes (CDDRA) du Pays de Bièvre-Valloire, signé en mars dernier notamment par Christian Nucci, président du Syndicat mixte de Bièvre-Valloire et vice-président du Conseil général, et Jean-Jack Queyranne, président du Conseil régional. Ce contrat implique quatre communautés de communes, soit 70 communes représentant 70 000 habitants, et bénéficie d'une subvention régionale de 6,7 millions d'euros sur cinq ans. Parmi ses principaux axes : aide à la création d'entreprise, développement d'activités économiques sur les zones stratégiques, avec notamment l'agrandissement du parc d'activité Bièvre-Dauphine, création de 650 km de sentiers de randonnée, soutien à l'offre d'hébergement touristique, restauration du patrimoine, animation d'un réseau de médiathèques, valorisation des énergies renouvelables… Des actions menées en partenariat avec le Conseil général de l'Isère.

© Meaghan Major

Patrimoine

Parc de Vizille : remarquable

Le parc du château de Vizille s'est vu renouveler son label "jardin remarquable", créé en 2004 par le ministère de la Culture. Il est attribué pour cinq ans aux jardins – seulement 335 en France aujourd'hui – présentant un intérêt historique, esthétique et botanique. A 15 kilomètres de Grenoble sur la route Napoléon, le parc de Vizille est un domaine de 100 hectares géré par le Conseil général de l'Isère qui abrite aussi le musée de la Révolution française. Cette distinction met à l'honneur le travail des agents du Conseil général, qui entretiennent cet espace pour le plus grand bonheur de 800 000 visiteurs chaque année.

>> Entrée du parc gratuite ainsi qu'au musée.

Culture

Le Tour de France en Isère

Cette année encore, le Tour de France passera dans notre département. L'étape du 13 juillet, entre Saint-Jean-de-Maurienne et Annonay-Davézieux, empruntera 90 km de routes iséroises. Vous pourrez voir passer les coureurs vers 12 h 30 à Pontcharra puis au col du Granier, via Barraud et Chapareillan. Le peloton traversera ensuite de nombreuses communes de Chartreuse dont Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Etienne-de-Crossey et Voiron, avant de filer plein ouest vers l'Ardèche, via Rives, Izeaux, Sillans, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et Marcilloles. Le Conseil général a mis à la disposition des organisateurs du Tour une cinquantaine d'agents pour veiller au bon déroulement de cette 12e étape.

Écocitoyen

18 guides nature vous attendent

© M. Graud

Tous les matins sur France Bleu Isère de 6 h 40 à 6 h 43, du 21 juillet au 24 août, les guides-nature du Conseil général vous réveilleront au chant de la pie-grièche, du guêpier d'Europe ou d'autres hôtes remarquables des Espaces naturels sensibles de l'Isère... En partenariat avec France Bleu, le Conseil général vous invite à découvrir les 11 sites qui seront ouverts tout l'été au public. 18 guides vous attendent sur ces sites pour des visites guidées dans ces écrins de biodiversité dont ils vous livreront tous les secrets. Pour les connaître, procurez-vous le guide, disponible auprès des mairies et offices de tourisme, ou téléchargeable sur www.isere.fr

Culture

Le pisé d'hier et d'aujourd'hui

© D.R.

Pisé, brique crue, torchis, bauge ou adobe... La terre transformée sous de multiples formes est le matériau de construction le plus répandu à travers le monde. En Isère, de très nombreux bâtiments en pisé façonnent nos paysages et témoignent de la tradition locale de construction en terre crue. Le Grand Séchoir-Maison du Pays de la noix, à Vinay, propose de découvrir toutes les facettes de la construction en pisé et la richesse de ce patrimoine local, avec l'exposition temporaire "Pisé, entrez en matière". Grâce aux recherches réalisées depuis de nombreuses années sur cette technique de construction ancestrale, le pisé apparaît aujourd'hui comme une bonne réponse aux préoccupations de construction actuelles : matériau naturel et écologique, peu coûteux, esthétique, avec de bonnes performances physiques... L'exposition permet de découvrir cette belle matière première à travers des exemples du patrimoine mondial et local. Vous pourrez également trouver des réponses à vos questions de restauration ou, pourquoi pas, imaginer votre maison idéale en pisé !

>> Exposition jusqu'au 31 décembre au Grand Séchoir - Maison du Pays de la noix, à Vinay. Renseignements : 04 76 36 36 10 ou www.legrandsechoir.fr

Télex

"Tombés du ciel ?", film documentaire de 50 minutes réalisé par Yann Echinard dans le cadre de sa mission handicap à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, a été retenu dans la sélection officielle du Festival du film universitaire et pédagogique en avril dernier – ils étaient 19 pour 142 films présentés. Ce film, réalisé avec le soutien du Conseil général, évoque la construction des droits des personnes handicapées sous un angle historique, politique et sociologique. Disponible gratuitement sur www.uoh.fr

L'équipe du Trièves et son capitaine Olivier Dodinot, représentant sept familles, a remporté le premier prix du défi "Familles à énergie positive 2012" lancé par l'Ageden (association pour une gestion durable de l'énergie) et l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) avec le soutien du Conseil général. A eux tous, ils ont réduit de 26 % leur consommation d'électricité et de gaz par rapport à l'hiver précédent. 200 familles iséroises ont relevé le défi d'économiser au moins 8 % d'énergie.

Camille, Zebda, Michel Jonasz, Emir Kusturika... L'affiche des 25e Rencontres Brel – l'écofestival consacré à la chanson francophone, du 17 au 27 juillet à Saint-Pierre de Chartreuse –, est particulièrement alléchante ! Pour monter là-haut l'esprit tranquille, les organisateurs vous incitent à covoiturer, avec le soutien du Conseil général. En plus de faire des économies et de rouler en toute convivialité, les voitures les plus remplies pourront bénéficier d'avantages divers et variés. Organisez votre trajet sur le site du Conseil général : www.ecovoiturage.itinisere.fr.

Culture

Saint-Antoine-l'Abbaye en folie

© D.R.

Théâtre, poésie, musique... du 25 au 29 juillet, des dizaines de comédiens, musiciens, plasticiens, venus des quatre coins de la France, transformeront le petit village médiéval de Saint-Antoine-l'Abbaye en une immense vitrine de la création contemporaine. Chaque été, depuis huit ans, avec le soutien du Conseil général, cette commune de 1 000 habitants accueille un festival qui propose un autre regard sur les artistes d'aujourd'hui. Au programme : une adaptation théâtrale de *Pourquoi j'ai mangé mon père*, un best-seller de Roy Lewis, des ateliers d'écriture et un habillage artistique de la grande cour de l'Abbaye.

Découverte

Tourisme en Bièvre-Valloire

Découvrir au gré de vos envies et en toute saison le Pays de Bièvre-Valloire, ce beau territoire allant de Beaurepaire au Grand-Lemps et de La Côte-Saint-André à Roybon : c'est ce que propose le nouveau guide touristique du Syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire. Des idées de balades et de visites à partager en famille, pour découvrir forêts, points de vue magnifiques, sites naturels, mais aussi jardins, musées ou châteaux. Egalement disponible : le guide 2012 des hébergements, restaurants et producteurs locaux, qui recense dans 70 communes tous les hôtels, campings, chambres d'hôtes, restaurants, magasins de producteurs et ventes à la ferme. Guides disponibles dans les offices de tourisme du département et dans les communes du Pays de Bièvre-Valloire.

Communes

André Vallini inaugure la crèche de Saint-Joseph-de-Rivière

© Meaghan Major

>> André Vallini a inauguré la nouvelle crèche, entouré de nombreux élus.

"La crèche est un formidable lieu de vie où les enfants apprennent la sociabilité, les valeurs du "vivre ensemble", le respect de l'autre, le partage, la curiosité pour le monde qui les entoure, un lieu enfin qui les prépare dans leur futur rôle de citoyen". Le 20 avril dernier, à l'invitation de Claude Degaspéri, maire de la commune et président de la Communauté de communes de Chartreuse-Guiers, le président du Conseil général, André Vallini, a inauguré la crèche de Saint-Joseph-de-Rivière, village de 1 000 habitants, près de Saint-Laurent-du-Pont.

En présence de Jacques Pichon-Martin, conseiller général du canton et de Marylène Guijarro, présidente de l'association Le sac à jouet, gestionnaire de ce nouvel équipement, le président du Conseil général a également rappelé le fort soutien du Conseil général en faveur de la petite enfance, avec un budget de 6,8 millions d'euros en 2012, dont 2,1 millions d'euros consacrés à la garde des jeunes enfants (6 300 places d'accueil en structures collectives et 32 000 places chez 11 000 assistants maternels). La crèche de Saint-Joseph-de-Rivière, qui accueille 17 enfants, a bénéficié d'une participation de 84 000 euros du Conseil général sur un total de 560 000 euros.

Loisirs

Icare poursuit son vol !

© Ilan Ginzburg - Nicolas Assael

A noter dans vos agendas ! La prochaine Coupe Icare, le plus grand rassemblement mondial de parapentes et de sports aériens ultra-légers, aura lieu du 20 au 23 septembre prochain à Saint-Hilaire-du-Touvet et à Lumbin, près de Grenoble. Soutenue par le Conseil général et placée cette année sous le thème de l'éléphant, cette 39e édition ne déroge pas aux recettes qui ont fait son succès depuis 1974. Les spectateurs attendus – plus de 80 000 – retrouveront l'Icare show, des démonstrations de parapente, deltaplane, ULM, wingsuit ou d'avions de voltige de l'Armée de l'air, avec les meilleurs pilotes du monde, les Icares du cinéma, le festival incontournable du film de vol libre, l'Icare expo, le salon international des sports aériens, l'Icare mômes, l'espace ludique dédié aux plus jeunes... et bien sûr, l'Icarnaval, ce concours de vol déguisé qui clôt, avec humour, cette manifestation. La Coupe Icare a, par ailleurs, reçu le label "éco-événement" du Conseil général pour ses actions renouvelées en matière de développement durable.

>> Programme complet sur : www.coupe-icare.org

Culture

Un site et un Isère Magazine spécial cyclo

Découvrez l'Isère à vélo : ce hors-série d'Isère Magazine spécial cyclo, coproduit avec Isère Tourisme, a été diffusé à 20 000 exemplaires en France pour faire valoir les atouts de notre département à deux roues. Des rives du Rhône aux cols mythiques de l'Oisans, des descentes à VTT à sensations fortes, il y a en a pour tous les pédaliers ! Vous pouvez télécharger ce numéro spécial sur www.isere.fr . Et pour trouver des infos plus détaillées, rendez-vous sur le nouveau site www.cyclo-alpes.com, entièrement dédié à la pratique du vélo en Isère – avec cartes, fiches techniques et bonnes adresses.

Enfance

Métier : famille d'accueil

© M. Giraud

Ils s'appellent Clara, Johann, Karim, Lucie... et ont besoin d'une famille d'accueil. Le Conseil général recrute actuellement des assistants familiaux agréés, notamment en Nord-Isère, pour accueillir chez eux des enfants momentanément séparés de leurs parents et qui sont confiés par le service de l'aide sociale à l'enfance. Un vrai métier au service des enfants et adolescents, qui exige une disponibilité totale et beaucoup d'investissement personnel. Dans ces familles, les enfants retrouvent la chaleur d'un foyer, une éducation et une nouvelle chance pour repartir du bon pied – une alternative au placement en maisons d'enfants. En Isère, ils sont 490 assistants familiaux agréés employés par le Conseil général.

>> Contact : 04 76 00 32 01.

Photos : © S. Chappaz - Illustration B. Fouquet

Tourisme

L'Isère devient le 1er département touristique de montagne

En 2011, l'Isère grimpe de huit places au palmarès des départements touristiques*. Ce qui la situe, hors Paris et littoral, en tête des destinations préférées des Français.

Certes, la conjoncture économique et le printemps arabe sont passés par là, incitant les Français à partir moins loin et moins cher. L'Isère a aussi bénéficié d'un bon coup de pub avec deux étapes du Tour de France – l'une en plaine et l'autre en montagne, suivies en direct par 12 millions de téléspectateurs…

Mais si en 2011 la fréquentation a augmenté davantage en Isère que dans d'autres départements touristiques – selon l'enquête annuelle de la Sofres*, ils étaient 1,8 % de plus à séjourner en Isère par rapport à l'année précédente avec 21 millions de nuitées –, c'est avant tout le résultat d'une vraie dynamique collective de territoire.

L'Isère a ainsi rejoint le top dix des destinations les plus prisées pour les vacances.

"Nous avons la chance d'avoir une offre très diversifiée, avec un rapport qualité prix compétitif et une proximité avec la nature, qui colle totalement avec la demande actuelle d'évasion express. Les professionnels de l'accueil touristique ont multiplié les initiatives pour se renouveler et innover pour séduire une nouvelle clientèle", analyse Christian Pichoud, vice-président du Conseil général chargé du tourisme et président d'Isère Tourisme.

Dans le "top 10"

Après avoir inventé le grand saut à l'élastique, lancé les premiers gîtes à la ferme et ouvert la voie de la diversification dans les stations de ski, l'Isère, de fait a toujours eu une forte tradition d'innovation dans le domaine touristique : éco-lodges en forêt, camps de yourtes, circuits de rando dans les arbres…

Ajoutons de grands événements culturels ou sportifs en pleine effervescence comme Jazz à Vienne, le festival Berlioz ou la coupe Icare, une politique de valorisation du patrimoine souvent citée en exemple, un réseau d'itinéraires de randonnée et de cyclotourisme balisés exceptionnels… De quoi fidéliser aussi les touristes de proximité. Premiers clients de l'Isère, les Rhônalpins représentent 50 % des séjours devant les Franciliens. Si l'hôtellerie de plein air – campings trois et quatre étoiles et bungalows haut de gamme – font le plein en 2011 (+ 35 % de nuitées par rapport à 2012), le tourisme dit "affinitaire" reste en effet le plus prisé : 65 % des estivants logent chez des parents ou amis...

"1,2 million d'habitants en Isère, ce sont autant de clients potentiels qui découvriront nos sites touristiques, nos musées ou nos tables gourmandes", calcule Christian Pichoud. Et autant d'agents touristiques en puissance ! ■

** Enquête Sofres 2011 auprès d'un panel représentatif de 20 000 Français.*

Véronique Granger

>> Questions à

Christian Pichoud,

vice-président du Conseil général chargé du tourisme, président d'Isère Tourisme

"Bravo aux professionnels !"

■ Que vous inspirent ces bons résultats ?

Gagner huit places d'un coup, c'est une belle satisfaction ! On a bien exploité nos atouts et ces résultats sont d'abord ceux des professionnels du tourisme auxquels je tire mon chapeau. Nous avons aussi restructuré notre outil de promotion touristique pour le rendre plus performant, avec des actions mieux ciblées, par exemple, en direction des cyclotouristes ou des amateurs de tourisme culturel de plus en plus nombreux…

Le Conseil général apporte aussi une contribution importante en aménageant l'Isère avec un réseau routier de qualité, des itinéraires balisés pour la randonnée et en soutenant les grands événements sportifs ou culturels.

■ Quelles retombées pour l'Isère ?

Le tourisme est une manne importante pour l'économie iséroise avec 645 millions d'euros de chiffre d'affaires et 16 000 emplois salariés.

>> Zoom

Le top 10 des départements "vacances"

Paris, Hérault, Var, Charente-Maritime, Vendée, Loire-Atlantique, Gironde, Morbihan, Calvados, Isère.

Deux expositions exceptionnelles en N

Camille, Auguste, Paul et les autres…

Deux expositions exceptionnelles, soutenues par le Conseil général, nous invitent tout l'été à la rencontre de Camille Claudel, son frère Paul et Auguste Rodin.

Camille et Auguste à Longpra

Au premier regard, on est happé, comme envoûté par les statues de Camille Claudel. Corps et drapés tourbillonnants, jeux d'ombres et de lumières, elles sont là quasi vivantes. Rompant avec les codes académiques de la sculpture du XIX[e] siècle, cette artiste surdouée insuffle l'émotion à fleur de marbre ou d'onyx, les bronzes patinés se font chair. Son mentor Auguste Rodin, dont elle fut aussi la muse et l'amante passionnée jusqu'à la folie, a quant à lui ouvert les voies de la modernité par une puissance expressive inspirée tout droit de Michel-Ange. Ses personnages monumentaux sont criants de réalisme.

Le château de Longpra, superbe demeure située au cœur de la "petite Suisse française" et des verts vallons du Val d'Ainan, à Saint-Geoire-en-Valdaine, offre un écrin d'exception aux deux artistes avec ses jardins à la française. Une vingtaine d'œuvres ¬ des sculptures parmi les plus belles, mais aussi des dessins ou esquisses de Rodin, prêtées pour l'occasion par la Fondation Gianadda de Martigny (Suisse), le musée Rodin et le musée Dubois-Boucher, nous introduisent dans leur intimité, dans le décor des appartements d'époque.

Camille et Paul à Morestel

La Maison Ravier de Morestel, au cœur des basses terres du Dauphiné, explore la troublante proximité entretenue entre Camille et Paul Claudel – le frère et la sœur, l'artiste et le poète-dramaturge. Paul, qui servit souvent de modèle à Camille, s'inspira réciproquement de sa sœur pour ses personnages, comme pour la pièce *L'Annonce faite à Marie*. Sculptures, manuscrits ou costumes de théâtre témoignent de cette complicité artistique hors du commun. *"Camille, cette femme qui s'abandonne à l'amour, au génie"* écrit ainsi Paul en évoquant l'une des premières œuvres de sa sœur, l'Abandon…

Véronique Granger

>> Zoom

Le soutien du Conseil général

"Ces deux expositions sont l'occasion de découvrir des artistes majeurs, mais aussi deux lieux remarquables du patrimoine isérois. Nous ne pouvons que les soutenir dans leur démarche de valorisation et d'ouverture au public", **affirme Pascal Payen, vice-président du Conseil général chargé de la culture. Le Conseil général soutient aussi *Les Nouvelles rencontres de Brangues*, qui se sont déroulées cette année au château de Paul Claudel près de Morestel.**

Deux expositions, deux lieux d'exception !

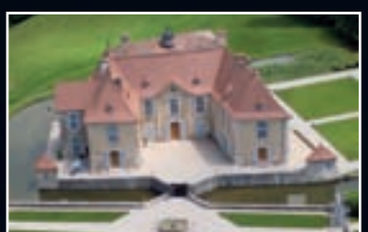

Le château de Longpra

« Camille Claudel et Auguste Rodin s'invitent à Longpra, itinéraire poétique »

A Saint-Geoire-en-Valdaine. Tous les jours en juillet et août de 14 h à 18 h.
>> Contact : 04 76 07 63 48, www.chateaudelongpra.com

La Maison Ravier

« Camille et Paul Claudel, 1885-2005, deux artistes à l'œuvre »

A Morestel. Tous les jours sauf le mardi de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.
>> Contact : 04 74 80 06 80. www.maisonravier.com

ord-Isère

>> L'Abandon, sculpture en bronze de Camille Claudel : une œuvre inspirée de la mythologie indienne, sur les retrouvailles entre deux époux séparés par un mauvais sort (fondation Gianadda).

Auguste Rodin
(1840-1917)

© Nadar

Né à Paris dans une famille modeste, le jeune Rodin, élève médiocre, se révèle très doué pour le dessin... Recalé à l'Ecole des beaux-arts et au Salon de Paris, où il tente de présenter ses premières œuvres, ce sculpteur s'affirmera pourtant à partir des années 1880 comme l'un des plus grands de son époque avec des œuvres monumentales comme La Porte de l'enfer, Le Penseur ou Les Bourgeois de Calais...

Camille Claudel
(1864-1943)

© César

De famille bourgeoise, Camille naît à la campagne, près de Soissons, avant de s'installer à Paris avec sa famille à l'âge de 18 ans pour y étudier la sculpture dans un institut privé – les Beaux-Arts étant alors interdits aux femmes. La jeune fille rentre dans l'atelier de Rodin et participe à ses œuvres, mais travaille aussi à ses propres recherches plastiques. En 1888, elle obtient son propre atelier. Mais ses sculptures, sont jugées trop sensuelles et charnelles pour l'époque et elle peine à vivre de son art en tant que femme. En 1894, après sa rupture avec Rodin, elle s'enfermera dans une longue descente aux enfers. Internée en 1913, elle décédera à l'asile 30 ans plus tard.

Paul Claudel
(1868-1955)

© Tchéou

Frère cadet de Camille, Paul Claudel se passionne très tôt pour la littérature et suit de brillantes études de droit et de sciences politiques. Son œuvre littéraire sera influencée tant par la découverte d'Arthur Rimbaud que par la foi catholique – il recevra la révélation en 1886. Après une carrière diplomatique qui l'amène à voyager dans le monde entier, il s'installe en Isère dans sa résidence secondaire, au château de Brangues, acquis en 1927. C'est là qu'il écrira la majeure partie de son œuvre littéraire comme Le Partage de Midi ou le Soulier de Satin. Il est élu à l'Académie française en 1946.

Accompagner les jeune

Depuis juin 2011, le Conseil général expérimente une nouvelle mesure pour aider les jeunes de 18 à 25 ans en grande difficulté sociale et financière.

"Après une grosse dispute avec mes parents, je me suis retrouvé à la rue du jour au lendemain, confie Kévin, 22 ans. Pendant trois ans, j'ai vécu sans le sou et sans aucun soutien. Pour survivre, j'allais de squat en squat et faisais la manche."
Aujourd'hui, Kévin a un logement et envisage son avenir un peu plus sereinement : depuis six mois, il bénéficie de l'Accompagnement jeunes adultes pour l'autonomie (AJA), une nouvelle mesure sociale et financière mise en place par le Conseil général pour les jeunes majeurs de 18 à 25 ans en difficulté.
"Cette mesure répond à une nécessité", précise Brigitte Périllié, vice-présidente du Conseil général chargée de la famille et de l'enfance en danger. "*Premières victimes du marché de l'emploi et n'ayant pas droit au RSA, les jeunes quittent le domicile familial de plus en plus tard faute de ressources : parmi les 18/25 ans, 60 % des garçons et 43 % des filles vivent toujours chez leurs parents jusqu'à 25 ans.*"
Dans ce contexte économique très dur, ceux qui ne peuvent pas compter sur la solidarité familiale sont doublement pénalisés. En première ligne, tous les jeunes hébergés dans les foyers et familles d'accueil, qui passé 21 ans doivent se débrouiller par leurs propres moyens. Mais aussi tous ceux, qui à 18 ans ont coupé les ponts avec leurs parents et se retrouvent livrés à eux-mêmes.
Si rien n'est fait, ces jeunes risquent

> En un an, 336 jeunes ont bénéficié de cette nouvelle mesure du Conseil général.

L'AJA mode d'emploi

Pour qui ?
Les jeunes de 18 à 25 ans en rupture familiale et en difficulté sociale et financière.

Les démarches
Se rendre à la maison du Conseil général de votre territoire (liste sur le site www.isere.fr)

Les conditions
Le jeune doit présenter un projet et justifier d'une grande motivation. Un travailleur social évaluera sa capacité à accéder à l'autonomie, sa situation et la nature de ses besoins : formation, emploi, logement, santé... Le dossier sera ensuite étudié dans une commission qui réunit les travailleurs sociaux et les associations partenaires.

© Dimitri Surkov - Fotolia.

s majeurs isolés

de se retrouver à la rue. L'aide du Conseil général a donc pour finalité l'accès à un emploi et à un logement autonome grâce à une prise en charge et un suivi du jeune.

Eviter que les jeunes soient à la rue

Outre un coup de pouce financier de 410 euros par mois, versé jusqu'à 25 ans (sous certaines conditions), le jeune est en lien permanent avec un éducateur qui l'aide à faire le point sur sa situation, à rechercher du travail ou une formation et l'accompagne dans la gestion de son budget. Si nécessaire, il pourra aussi être hébergé dans un foyer ou une structure associative, le temps de trouver un logement autonome.

Pour ce suivi, le Conseil général a mandaté neuf structures iséroises spécialisées (1). L'association Ozanam a ainsi déjà pris en main 13 jeunes, dont un tiers ont pu prendre leur indépendance au bout de six mois. *"Il ne suffit pas de les aider à trouver un toit,* explique Alexis Vaussenat, directeur adjoint de l'association. *Il faut auparavant permettre à ces jeunes, qui ont été déstructurés par la rupture familiale, de reprendre confiance en eux."*

La plupart des bénéficiaires de l'AJA sont aussi généralement dans un très mauvais état de santé physique et psychologique suite à des parcours chaotiques. *"Beaucoup d'entre eux ont désappris les règles de la vie quotidienne et ne savent plus vivre en société,* constate également Pascal Mouchard, chef du service insertion de l'Arepi (Association régionale pour l'insertion) à Grenoble. *En contrepartie d'une aide financière, on leur demande de s'engager dans un projet : se faire soigner, renouer les liens avec leur famille, reprendre leurs études, une formation ou une recherche d'emploi. Nous leur faisons aussi prendre conscience de toutes les étapes qu'il faut franchir pour s'en sortir. Ainsi pour pouvoir s'installer dans un logement, le jeune doit comprendre la nécessité de justifier de ressources stables et il doit savoir gérer un budget."* Si besoin, le contrat peut être renouvelé au bout de six mois. En revanche, il peut être rompu dès que le jeune ne respecte plus ses engagements.

"Ce dispositif reste réservé à ceux qui montrent vraiment leur volonté de s'en sortir. En un an, 336 jeunes iséro is ont pu en bénéficier", souligne encore José Arias, vice-président du Conseil général. ■

Annick Berlioz

(1) Neuf structures mandatées par le Conseil général sont : UMIJ (Foyer de jeunes travailleurs), le CCAS de Vienne, le Relais Ozanam, RIVAJ. AREPI, Médian, l'Œuvre de Saint-Joseph, Milena, MIJIR, CIAJ.

>> Question à

José Arias,
vice-président du Conseil général chargé de l'action sociale et de l'insertion

"Un tremplin pour l'insertion"

■ Le Conseil général consacre 1,4 million d'euros à cette expérimentation. Pourquoi ?

L'Isère est l'un des premiers départements français à lancer un dispositif d'insertion spécifique pour les jeunes de 18 à 25 ans en très grande précarité. Il ne s'agit pas de faire de l'assistanat, mais de leur donner des bases solides pour les aider à accéder durablement à un emploi. En contrepartie d'une aide financière, les jeunes doivent s'engager sur des objectifs : formation, soins, renouer les liens avec leur famille... Ils doivent aussi pouvoir présenter un projet viable.

>> Témoignages

Ils s'en sont sortis

"Sans cette aide, je serais à la rue"

© M. Giraud

■ Mickaël, 25 ans, Grenoble

Ma vie a toujours été compliquée. Je ne me suis jamais entendu avec ma famille et j'ai toujours dû me débrouiller par mes propres moyens. A 18 ans, je me suis engagé dans l'Armée. Six ans plus tard, j'ai été réformé pour des problèmes de santé et me suis retrouvé pratiquement SDF à vivre chez des amis. Je suis allé voir une assistante sociale qui m'a parlé de l'AJA. Cette aide m'a permis de trouver un petit studio dans une association et d'obtenir un coup de pouce financier de 410 euros. En plus, j'ai bénéficié du soutien d'un éducateur qui m'a encouragé à rechercher du travail et aidé à valoriser mon BEP de chaudronnerie. Depuis quelques mois, je travaille en intérim et reprend confiance en moi.

"J'ai pu reprendre mes études"

© M. Giraud

■ Heidy, 19 ans, Saint-Jean-de-Moirans

En mauvais termes avec mes parents, je vagabondais depuis trois mois chez les uns et les autres et parfois dans la rue. J'avais tout plaqué : mon CAP de pâtisserie, ma famille... Parfois, je trouvais des petits boulots : quelques heures par jour qui me permettaient de m'acheter à manger. J'ai rencontré un éducateur qui m'a parlé de l'AJA. Avec son aide, j'ai rempli un dossier de demande et j'ai eu une suite favorable. Grâce à ce soutien, j'ai pu être hébergée et obtenir une aide financière. J'ai repris mes études et compte passer mon CAP en juin prochain.

© laurent hamels - Fotolia.com

Cet été… gare aux IST !

Vacances, on oublie tout… Sauf de se protéger des infections sexuellement transmissibles. Chlamydiae, gonocoques, herpès génital ou syphilis : des germes très sournois, en recrudescence.

L'époque pas si lointaine où la syphilis faisait des ravages est certes révolue. Facilement curable depuis l'utilisation de la pénicilline en 1943, quasi disparue dans les années 1980, cette redoutable maladie fait pourtant un retour inquiétant ces dernières décennies, notamment dans les milieux gays.

Idem pour d'autres germes aussi peu sexy que les chlamydiae et l'herpès génital – qui touchent toutes les populations, les jeunes en premier – ou encore, les gonocoques (ou "chaude-pisse")… Point commun entre toutes ces infections : elles se transmettent toujours lors des relations sexuelles, y compris par fellation. Si la plupart se traitent aujourd'hui facilement avec des antibiotiques, elles ont le gros inconvénient de pouvoir passer inaperçues, présentant peu voire zéro symptôme. Mais non soignées, elles peuvent occasionner de graves complications comme la stérilité ou des risques pour le nouveau-né si la maman est infectée. *"Ces maladies augmentent aussi considérablement le risque de contracter le virus du sida de par l'altération des muqueuses génitales et buccales"*, précise le docteur Bénédicte Gratacap, au Centre départemental de santé du Conseil général de l'Isère.

Pour se prémunir, un moyen simple : le préservatif masculin ou féminin. Et en cas de prise de risque (un nouveau partenaire ou plusieurs…), une simple prise de sang ou d'autres prélèvements suffisent dans les semaines qui suivent suffisent à dépister ces ennemis sournois. *"Dans les centres de dépistage (Cidag)* en France, 7 % des personnes qui viennent consulter ont une IST"*, poursuit Bénédicte Gratacap, rappelant que le dépistage fait partie de la vie sexuelle ! ■

Véronique Granger

4 maladies sexuellement transmissibles

■ **La chlamydiose,** la plus fréquente, touche principalement les jeunes. Non soignée, elle peut provoquer des salpingites avec risque de grossesse extra-utérines ou de stérilité. Si elle est moins préjudiciable pour l'homme, celui-ci doit toutefois impérativement se faire traiter lui aussi pour ne pas recontaminer sa partenaire.

■ **La gonococcique ou «chaude-pisse»,** en forte recrudescence ces dernières années – le nombre de cas a triplé dans les Cidag de l'Isère – , entraîne les mêmes complications que les chlamydiae. Chez l'homme, elle se caractérise souvent par des brûlures en urinant (d'où son surnom…).

■ **La syphilis** est aujourd'hui surtout diagnostiquée chez les hommes homos ou bisexuels. Elle passe souvent inaperçue et non soignée, peut entraîner, des années plus tard, des atteintes cérébrales ou cardiaques. Elle peut se manifester par l'apparition d'un chancre ou petite plaie indolore. On la découvre souvent lors d'une prise de sang.

■ **L'herpès génital** toucherait 17 % de la population. Des petits boutons douloureux sur les organes génitaux peuvent apparaître une semaine après la contamination mais il peut passer inaperçu. Le risque le plus grave est pour le nouveau-né si la maman est infectée au moment de l'accouchement.

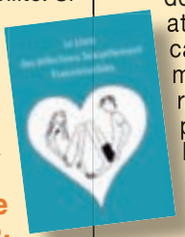

>> En savoir plus : téléchargez le "Livre des infections sexuellement transmissibles" de l'Inpes (www.isere.fr ou www.inpes.fr)

>> Repères

Où s'informer et se traiter (gratuitement) ?

■ **Dans l'un des trois centres d'information et de dépistage anonyme et gratuit (Cidag) du Conseil général :**

- **à Grenoble (Centre départemental de santé, 23 avenue Albert Ier de Belgique. 04 76 12 12 85),**
- **à Vienne (2, résidence Saint-Martin, rue de Gère, tél 04 74 31 50 31)**
- **à Bourgoin-Jallieu (14, place Saint-Michel, tél 04 74 19 09 20)**

■ **Dans l'un des 27 centres de planification familiale de l'Isère (liste sur www.isere.fr), financés par le Conseil général**

Le dépistage et le traitement sont anonymes et gratuits.

>> Zoom

Les signes d'alerte

Beaucoup d'IST passent inaperçues. Voici toutefois quelques signes d'alerte :

- des écoulements vaginaux ou urétraux (au niveau du pénis), avec des brûlures et démangeaisons,
- des boutons douloureux sur les organes génitaux ou la bouche,
- de la fièvre, des douleurs du bas-ventre,
- un chancre (plaie indolore) ou des éruptions sans démangeaison pour la syphilis.

Dépasser les conflits grâce à la médiation

Photo : © Fotolia

La médiation familiale aide les couples en conflit ou séparés à renouer le dialogue pour organiser l'avenir sans se déchirer. En jeu : le bien-être des enfants.

Il est 10 heures, à l'espace de médiation familiale de l'association Trait d'Union, à Vienne. Corinne et Etienne* arrivent chacun de leur côté, se saluent à peine. C'est la troisième fois que ce couple de trentenaires séparé, originaire de Seyssuel, près de Vienne, vient en entretien de médiation. En deux séances d'1 h 30, ils ont déjà avancé : ils se reparlent, alors qu'ils ne communiquaient plus du tout. Corinne veut divorcer et trouver un accord avec Etienne pour l'organisation de leur vie future, avant l'audience chez le juge. Elle lui a proposé qu'ils soient accompagnés par un médiateur familial, "*quelqu'un de neutre et professionnel*". Etienne a accepté, avec le souci de préserver sa place de père vis-à-vis de leurs enfants, Léa et Théo*, âgés de 6 et 8 ans.

Se quitter autrement

En France, 130 000 couples divorcent chaque année et un enfant sur deux perd le contact avec l'un de ses parents dès la deuxième année de séparation. En Isère, quatre associations, soutenues par le Conseil général, proposent un service de médiation familiale (voir encadré). L'objectif : aider les familles à dépasser leurs conflits pour préserver les liens parents-enfants et le bien-être des enfants."*La séparation est souvent source de rancœur et les enfants deviennent un enjeu au cœur du conflit*", souligne Frédérique Goudard, directrice de Trait d'Union.

La médiation familiale peut permettre de rétablir le dialogue avec des solutions concrètes pour organiser la vie de famille en respectant les besoins de chacun. Comment ? Grâce à des entretiens – en général 1 h 30 tous les quinze jours durant 3 à 6 mois -, guidés par un médiateur. *« Nous sommes là pour faire circuler la parole et aider les couples à trouver des accords qui tiennent dans le temps »*, explique Christine Larat-Lini, médiatrice.

Si elle recadre par moments la discussion, la médiatrice laisse s'exprimer les peines et les inquiétudes. Ce jour-là, Corinne craint qu'Etienne rechigne à lui verser une pension alimentaire. *« Il me reproche de mal gérer l'argent »*, dit-elle, proposant que le père paie la cantine des petits. *"On évitera ainsi les disputes."* La médiatrice se tourne vers Etienne, qui accepte le principe. Etienne, lui, reproche à Corinne de vouloir l'évincer de l'éducation des enfants et demande d'être informé de chaque réunion scolaire. Corinne n'y voit pas d'inconvénient.

Aider les familles

L'atmosphère finit par s'apaiser. *« Dans leur cas, la médiation porte ses fruits puisqu'ils arrivent à des accords concrets. S'ils le souhaitent, ils pourront les faire homologuer par le juge »*, observe la médiatrice.

Souvent le succès repose sur trois principes : prendre du temps pour dénouer les conflits, n'avoir ni gagnant et ni perdant et responsabiliser les parents. *« Mon rôle n'est pas de leur dire ce qu'ils doivent faire mais de les aider à trouver ensemble leurs propres solutions »*, précise-t-elle.

Certains font spontanément appel au service de médiation, d'autres sont envoyés par un juge. Mais pour que le travail puisse commencer, il faut que les participants soient volontaires. Le tarif des séances est fixé en fonction des revenus (de 2 à 131 euros le rendez-vous). La démarche, encore peu connue, porte ses fruits : c'est le constat que font Corinne et Etienne. ■

**les prénoms ont été changés*

Sandrine Anselmetti

Quatre lieux de médiation en Isère

- **L'Association Rencontre Information Médiation (ARIM), à Bourgoin-Jallieu :** 04 37 03 19 23 ou association.rim@orange.fr
- **Trait d'union, à Vienne :** 04 74 85 02 95 ou trai-dunion@wanadoo.fr. www.trait-dunion-famille.fr
- **La Passerelle, à Grenoble :** 04 76 21 99 75 ou lapasserelle38@free.fr
- **L'Ecole des parents et des éducateurs de l'Isère (EPE), à Grenoble :** 04 76 23 63 90 ou contact@epe38.fr www.ecoledesparents.org

>> Question à

Brigitte Périllié,
vice-présidente du Conseil général chargée de l'enfance et de la famille

"Eviter que les situations ne s'enveniment"

■ Pourquoi le Conseil général soutient-il les lieux de médiation familiale ?

Il s'agit d'une action de prévention qui rejoint les missions de protection de l'enfance et de soutien à la parentalité du Conseil général. Ces lieux aident les familles à dépasser un conflit, à éviter que les situations ne s'enveniment et à préserver les liens parents-enfants. Nous souhaitons que les Isérois qui ressentent des difficultés familiales puissent y être accueillis et accompagnés. C'est pourquoi, en Isère, le Conseil général participe à leur financement, aux côtés de la Caisse d'allocations familiales et de l'Etat.

■ Une petite ville du Nord-Isère accueille le plus grand

Festival Berlioz :

50 concerts, un carnaval, des maestros de renom... pour sa 19e édition, le festival Berlioz de La Côte-Saint-André, le plus grand festival de musique romantique d'Europe, prend les couleurs de l'Italie. Du 22 août au 2 septembre.

Qui aurait prédit qu'Hector Berlioz, né le 11 décembre 1803 en Isère à La Côte-Saint-André, serait considéré 200 ans plus tard comme l'un des plus grands compositeurs français ? Cet ambassadeur de la musique romantique, qui avait de son vivant plus de détracteurs que d'adeptes, fut un précurseur et un génie. Juste retour des choses, le festival qui porte son nom, à La Côte-Saint-André, est devenu le plus grand festival de musique romantique d'Europe. *« 20 000 spectateurs et plus de 1 000 artistes viennent ici chaque été,* se réjouit Bruno Messina, directeur artistique du festival Berlioz. *Au fil des éditions, l'événement a atteint une notoriété internationale. Des journalistes viennent d'Angleterre, d'Allemagne et même de Corée du Sud. »*

Cet été, la petite commune du Nord-Isère prendra un air d'Italie, avec un festival aussi festif que le carnaval romain qui avait tant charmé Berlioz, durant les deux années où il vécut à Rome à la villa Médicis. Voici les temps forts de cette édition 2012.

Berlioz et l'Italie

Ce fut l'une de ses passions. En 1830, fort du succès de sa *Symphonie fantastique,* le musicien réussit le prestigieux Prix de Rome qui ouvre droit à deux années d'études et de création. Il a 27 ans. Dès lors, il s'enflamme pour les paysages de la campagne romaine, fréquente les tavernes et les musiciens ambulants qui nourriront son répertoire et ses œuvres les plus prestigieuses : *Harold en Italie, Le Carnaval romain, Benvenuto Cellini* ou encore *Béatrice et Bénédict,* opéra dont l'intrigue se passe en Sicile.

Un carnaval pour l'ouverture

Pour la première fois, le festival ouvrira ainsi avec un grand carnaval. Le 22 août, quatre chars de musiciens professionnels, escortés de centaines

HECTOR BERLIOZ, SA VIE, SON ŒUVRE

1803 : naissance à La Côte-Saint-André.
1821 : obtient son baccalauréat à Grenoble et part à Paris pour suivre des études de médecine.
1824 : écrit sa Messe solennelle et triomphale, considérée comme sa première grande œuvre.
1826 : entre au Conservatoire de Paris.
1830 : obtient le grand prix de Rome et séjourne deux ans en Italie.
1832 : revient à Paris.
1833 : épouse Harriet Smithson qui lui donnera un enfant.
1841-1847 : tournée à l'étranger en Allemagne, Belgique et Russie.
8 mars 1869 : décède à Paris, à 66 ans.

>> Question à

Pascal Payen,
vice-président du Conseil général chargé de la culture

« Un festival qui fait rayonner l'Isère »

■ Qu'apporte le Festival Berlioz à l'Isère ?
Le Festival Berlioz fait partie des plus grands festivals de musique symphonique d'Europe. Il est aujourd'hui reconnu dans le monde entier et est automatiquement associé à l'Isère et à La Côte-Saint-André, ville natale du compositeur.

■ De plus en plus d'Isérois le fréquentent. Un succès ?
Le Festival Berlioz a su relever le défi : garder une très haute exigence artistique en restant accessible à tous avec de nombreuses animations festives gratuites, et des concerts décentralisés comme à Saint-Chef, Marnans et Grenoble. Il est aussi très ancré dans le territoire, grâce aux nombreux bénévoles qui s'investissent dans son organisation.

festival de musique romantique d'Europe

magnifico !

de personnes partiront des quatre coins de la Bièvre pour converger vers La Côte-Saint-André avant de rejoindre la ferme de Berlioz, où se tiendra un banquet sarde. Cette parade évoquera l'Italie de Berlioz : Venise et le carnaval, la musique pastorale, le bel canto et le cinéma.

Plus de 50 concerts

Tous les soirs, du 22 août au 2 septembre, de grands concerts de musique symphonique enflammeront la cour du Château Louis XI. Douze œuvres de Berlioz seront jouées. Parmi les temps forts, le 23 août, l'ouverture du *Carnaval romain* et *La Symphonie fantastique* sous la baguette du chef Jean-Claude Casadesus et le 1er septembre, *Roméo et Juliette,* opéra d'après Shakespeare avec 200 musiciens sur scène sous la direction de François-Xavier Roth. Autres rendez-vous majeurs : un requiem de polyphonies corses, le 26 août à l'église abbatiale de Saint-Chef et le 27 août *Caligula*, opéra en trois actes joué par des marionnettes siciliennes d'un mètre de haut classées au patrimoine mondial de l'humanité. Sans oublier les soirées gratuites « Sous le balcon d'Hector », tous les jours au musée Hector Berlioz, où des musiciens feront entendre les sérénades de leurs régions.

Des orchestres à l'honneur

Les plus prestigieux orchestres du monde dont les orchestres nationaux de Lille, de Lyon, de Lorraine, les Siècles, l'Orchestre des Pays de Savoie, le Philharmonique de Strasbourg… mais aussi notre voisin transalpin, l'Orchestra Nazionale della Rai, interpréteront leurs œuvres sous la baguette des plus grands maestros.

Ennio Morricone au festival

Ennio Morricone, 85 ans, talentueux compositeur, auteur de plus de 500 musiques de films, dont les célèbres « westerns spaghettis » de Sergio Léone (*Il était une fois dans l'ouest, Le Bon, la brute et le truand…*) et d'autres grands monuments du cinéma devraient être présents le 28 août. Pour la première fois en France sera jouée sa dernière création : *Jérusalem*, une cantate interprétée par l'Orchestra Nazionale della RAI.

Le Requiem de Berlioz

Le *Requiem* de Berlioz sera joué pour la première fois à La Côte-Saint-André dans sa configuration berliozienne telle que le compositeur l'avait souhaitée. Pour présenter cette œuvre qui illustre la démesure de Berlioz, 400 musiciens et choristes investiront la cour du château Louis XI, transformée en une immense pelouse pouvant accueillir 2 000 spectateurs. ■

Annick Berlioz

>> Programme complet sur www.festivalberlioz.com
Billetterie : 04 74 20 20 79.

La Côte-Saint-André : 5 100 habitants

C'est une petite commune à 56 kilomètres de Grenoble, 41 de Vienne et 26 de Bourgoin-Jallieu. Chaque année au mois d'août, la ville qui a vu naître Berlioz multiplie par cinq le nombre de ses habitants. La capitale de la Bièvre est aussi célèbre pour ses superbes

halles du XIe siècle, classées aux monuments historiques.

Entrez chez Hector !

Visitez la maison où est né le musicien à La Côte-Saint-André où il découvrit la musique et passe les 18 premières années de sa vie avant de partir à Paris. Cette maison est devenue le musée Berlioz, l'un des 11 musées du Conseil général, qui à l'occasion de cette année italienne présentera des peintures, lithographies et estampes où figurent des paysages italiens et des scènes de

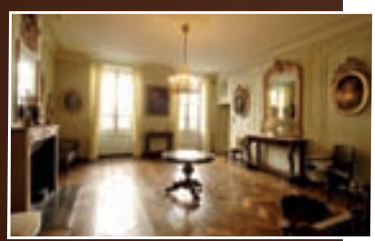

la vie quotidienne qui ont inspiré le compositeur.
Ouvert tous les jours durant le festival, de 10 h à 20 h. Entrée gratuite.
Contacts : 04 74 20 24 88.
www.isere-culture.fr

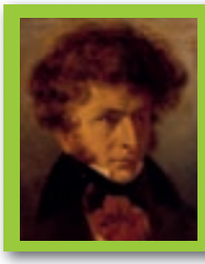

Pourquoi on l'aime ?

- **Places entre 5 et 60 euros.**
- **Des œuvres prestigieuses et des orchestres de renom.**
- **Tous les après-midi, des concerts gratuits.**

© Clive Boursnell - © JF Leclercq / Bernard Tétu - © Ausgar Klostermann - © Jean-Baptiste Millot - © Guy Vivien

L'évasion nature en fauteuil

Ouvrir ses espaces naturels aux personnes handicapées… C'est le pari du Conseil général, qui met un quad électrique à la disposition de ce public.

Photos: © F. Pattou

>> Au volant de cet engin silencieux et non polluant, propulsé par quatre moteurs électriques, Yann qui est paraplégique peut profiter pleinement des joies de la nature.

Installé au guidon d'un quad électrique, Luc longe le sentier du marais de Montfort à Crolles, dans la vallée du Grésivaudan , l'un des 11 espaces naturels sensibles du département, connus pour la richesse et la rareté de leur faune et de leur flore. *"Jusqu'à présent, je n'avais pas accès à ces sites puisque la circulation est interdite aux engins motorisés. Ce quad m'ouvre de nouvelles possibilités"*, raconte cet homme paraplégique, ravi de partager une balade dans la nature avec des amis.

Depuis mai dernier, le Conseil général met un quad électrique à la disposition du public à mobilité réduite. L'idée a germé à l'automne 2011 dans l'esprit de Serge Revel, vice-président du Conseil général, délégué à l'environnement. *"Ce véhicule est un moyen d'ouvrir les espaces naturels aux personnes handicapées. Contrairement à un quad à moteur thermique, il est silencieux et non polluant, ce qui permet l'accès à ces sites. De plus, ses roues, très étroites, n'ont qu'un faible impact sur le terrain"*, explique-t-il.

Ce 4 x 4 électrique homologué par le CERAH (Centre d'études et de recherche de l'appareillage des handicapés), baptisé Mobile Dream, a été développé par l'entreprise iséroise Lazelec, installée au Fontanil-Cornillon, près de Grenoble.

Testé jusqu'à fin août

Il est propulsé par quatre moteurs électriques de 500 watts, se pilote sans permis, et son assise réglable permet de l'adapter aux différentes morphologies. Conçu pour un usage tout terrain, il roule à une vitesse maximum de 15 km/heure en se jouant des obstacles, avale des pentes à 30 %, et affiche une autonomie de 80 kilomètres sur le plat ou cinq heures en montée. Sa conduite est simple. Une gâchette au guidon permet de démarrer et d'accélérer, et deux poignées servent au freinage. Pour le reste, il se dirige comme un vélo. Enfin, deux ailes de transfert permettent aux personnes handicapées de se hisser sur le véhicule depuis leur fauteuil. *"Le Mobile Dream est maniable et sûr, et il m'assure une indépendance totale"*, apprécie Luc.

Le Mobile Dream est à la disposition du public jusqu'à la fin du mois d'août, sur le site des Ecouges, dans le Vercors. Un choix qui ne doit rien au hasard. *"Ce site est vaste et traversé par une piste forestière bien aménagée. Il se prête bien à l'utilisation de ce véhicule. Par ailleurs, grâce au gîte des Ecouges, géré par l'association La Trace, nous disposons sur place d'un lieu de stockage et de mise en charge des batteries"*, précise Serge Revel, qui attend beaucoup de cette expérimentation. ■

Marion Frison

>> zoom

Le Conseil général vous prête un quad électrique

Si l'aventure vous tente, vous pouvez le réserver gratuitement pour une visite de l'espace naturel sensible (ENS) des Ecouges dans le Vercors. Le Conseil général mettra à votre disposition, outre le véhicule, le matériel de sécurité : casque, gants... ainsi que l'assurance. Pour des raisons de sécurité, un guide nature du site vous accompagnera dans votre randonnée.

> Contacts: 0476647345 ou 0476003331.

>> Question à

Serge Revel,
vice-président du Conseil général chargé de l'environnement

"Rendre les sites accessibles à tous"

■ Pourquoi faciliter l'accès des espaces naturels sensibles au public handicapé ?

Les espaces naturels sensibles sont des sites ludiques et pédagogiques, qui permettent de se ressourcer et de prendre conscience de la fragilité du milieu naturel. Nous souhaitons qu'ils soient accessibles aussi aux personnes handicapées. La fragilité de ces sites impose des restrictions de circulation, et les véhicules à moteur y sont interdits. Ce quad électrique peut apporter une réponse. Si l'expérience s'avère concluante, nous envisageons d'en acquérir un pour pérenniser l'offre.

Déplacements

Le car : dix fois moins cher que la voiture

Chaque jour, des milliers d'Isérois empruntent les cars jaune et bleu du Conseil général pour aller travailler. Dès la rentrée, pourquoi ne pas faire comme eux pour réaliser des économies ?

Selon une récente enquête de l'Ifop, quatre Français sur six seraient prêts à utiliser moins souvent leur voiture compte tenu de la hausse du coût des carburants. C'est le choix qu'a fait Michel. Cet habitant de Bourgoin-Jallieu, qui se rend tous les jours à Lyon, à 43 kilomètres de chez lui, pour aller travailler, a fait ses comptes. *"Avec le carburant, l'assurance, le péage d'autoroute et les frais d'entretien, ces trajets me reviennent très chers"*. Dès la rentrée, il prendra donc le car. Grâce aux abonnements proposés par le Conseil général, il économisera plusieurs centaines d'euros par mois. Alors, car ou voiture pour la rentrée ? Isère magazine vous présente tous les atouts du réseau de cars Transisère du Conseil général. A vous de choisir !

>> Zoom

"Je suis gagnante sur tous les plans"

Alexandra, 33 ans, agent administratif

"J'ai fait mes comptes. Si je prenais tous les jours ma voiture pour me rendre à Grenoble, je dépenserais environ 450 euros par mois", témoigne Alexandra. Cette habitante de Voiron travaille dans une administration grenobloise et voyage tous les jours sur l'Express Voiron-Grenoble-Lumbin. Elle part de Voiron à 8 h et arrive au centre de Grenoble 45 minutes plus tard. Un choix gagnant : son abonnement lui coûte 50,40 euros par mois. Grâce à une participation de son employeur, il lui revient à 20,20 euros. *"Voyager en car me permet de lire et de me détendre. C'est un moment à moi !"*

Photo : © M. Giraud

>> Question à

Didier Rambaud,

vice-président du Conseil général chargé des transports

"Faciliter les déplacements des Isérois"

Le Conseil général a le plus gros budget transports en commun de France. Quel est l'enjeu ?

L'an dernier, nous avons consacré 155 millions aux transports en commun, dont 80 millions pour le réseau Transisère et 50 millions pour les grandes agglomérations. Ce budget nous place, hors Ile-de-France, en tête des départements français qui investissent le plus dans les transports en commun. Notre objectif est de faciliter les déplacements des Isérois en mettant à leur disposition un réseau de transports performant, surtout en période de crise économique. De plus en plus d'Isérois hésitent à prendre leur voiture compte tenu de l'augmentation du coût des carburants et de la part importante qu'il représente dans leur budget. Le car permet vraiment de faire des économies sur son budget transport.

422 lignes en Isère

Il y a certainement un car jaune et bleu qui passe près de chez vous. Le Conseil général affrète 422 lignes de cars qui desservent 98 % des communes de l'Isère. 343 sont des lignes de transport scolaire qui circulent matin et soir et sont ouvertes aux riverains. S'ajoutent 79 lignes départementales qui relient ces communes entre elles et permettent de rejoindre les grandes agglomérations.

Le Conseil général a aussi mis en service cinq lignes Express : Bourgoin-Villefontaine-Lyon, Voiron-Grenoble-Lumbin, Vizille-Grenoble-Voreppe, Le Champ-près-Froges-Grenoble et Crémieu-Lyon. Ces lignes fonctionnent comme de véritables RER routiers, avec un car toutes les 5 à 15 minutes aux heures de pointe, qui roule sur les autoroutes et voies réservées aux entrées des agglomérations pour éviter les bouchons.

Des abonnements avantageux

"En Isère, un voyage en car coûte en moyenne dix fois moins cher qu'un aller-retour en voiture sur le même trajet", rappelle Didier Rambaud, vice-président du Conseil général chargé des transports. Le Conseil général propose des abonnements aux tarifs avantageux – Pass un jour, Pass mensuel ou Pass annuel. Depuis le 1er juillet, les tarifs en zone rurale ont été revus à la baisse par rapport aux zones urbaines ou périurbaines, compte tenu de l'offre moindre de lignes de transport.

Outre les abonnements avantageux les salariés sont deux fois gagnants en faisant le choix des transports collectifs : depuis janvier 2009 en effet, leur employeur a l'obligation de contribuer pour moitié aux abonnements transport en commun. Ainsi, un habitant de Beaurepaire qui se rend tous les jours à Grenoble pour travailler, paiera son titre de transport 34,30 euros avec son Pass mensuel sur quatre zones.

Accès gratuit aux réseaux urbains

Autre intérêt, les abonnements Transisère permettent d'emprunter gratuitement les réseaux urbains ; bus et trams des grandes agglomérations iséroises ; réseau Tag de l'agglomération grenobloise, Transports du Grésivaudan, Transports du Pays voironnais, LVA de la communauté d'agglomération du Pays viennois, Ruban du Pays berjallien. A l'inverse, les abonnés de ces réseaux urbains peuvent circuler librement sur le réseau Transisère dans la limite de la zone achetée.

Annick Berlioz

>> Pour connaître la ligne qui relie votre domicile à votre lieu de travail, rendez-vous sur : www.transisere.fr

M. Giraud

ÉGALEMENT
Sur les routes de nos refuges avec
Du 2 juillet au 25 août
lundi au vendredi à 11 h 40, samedi à 17 h 00
france bleu Isère

Dest

©DR

>> Le refuge du Promontoire, situé à 3092 mètres d'altitude, au cœur du Parc national des Écrins, est l'un des 38 refuges gardés de l'Isère. Il vous attend pour un moment d'exception, en harmonie avec la nature.

tination refuge…

L'Isère est un fantastique territoire pour pratiquer la randonnée. Pourquoi se contenter d'une simple balade alors que vous pourriez faire une halte pour un goûter, un repas ou bien même une nuit dans l'un des 38 refuges gardés de l'Isère ? À une heure de marche pour les plus proches, ils vous attendent cet été. Dépaysement garanti !

"C'est bon pour la santé et le moral." Activité douce et accessible à tous, quel que soit son âge, la randonnée est devenue le sport n° 1 des Français. Plus de 200 000 personnes sont licenciées au sein de la Fédération française de randonnée pédestre – il existe 33 clubs en Isère –, sans compter les innombrables marcheurs du week-end qui, dès qu'un rayon de soleil apparaît, enfilent chaussures et casquette pour une balade improvisée. Il faut dire qu'en Isère, l'offre est exceptionnelle. Massifs montagneux, plaines et collines, lacs et forêts permettent, à chacun, de changer d'air et d'itinéraires selon ses goûts du moment.
À travers son Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées, le Conseil général a ainsi répertorié, sécurisé et balisé 8 500 km de sentiers dans tous les territoires du département, soit près de 700 balades

©CTG
© ???

©CTG

"Les nuits en refuges sont des moments magiques"

>> À une heure de marche pour les plus proches, 38 refuges gardés vous attendent cet été en Isère. Dépaysement garanti.

©E. Mathieux

de 30 minutes à plusieurs heures. Des boucles, des randonnées thématiques, des sommets à gravir comme Chamechaude, en Chartreuse, ou La Dent de Crolles, qui ne doivent pas nous faire oublier que l'on peut aussi découvrir la montagne autrement. En se donnant, par exemple, comme but d'excursion, l'un des 38 refuges* gardés du département.

Découvrir la montagne autrement

Ils se nomment Combe Madame, la Soldanelle, le Promontoire ou Temple Écrins, et accueillent, été comme hiver pour certains, les amoureux des grands espaces. Comme Bernard, 50 ans, qui passe au moins une nuit chaque année dans un refuge. *"C'est un rituel,* explique-t-il. *Lorsque je faisais mon Service national à Briançon, on dormait souvent à la belle étoile lorsqu'on était en manœuvres. J'ai le souvenir de nuits étoilées époustouflantes que je retrouve lorsque je monte passer une nuit en refuge."*

Ils sont environ 100 000 comme Bernard à fréquenter chaque année, entre amis ou en famille, l'un des 38 refuges gardés du Vercors, de Belledonne ou du territoire Oisans-Ecrins. *"Une fréquentation, certes importante, mais qui connaît un relatif tassement depuis plusieurs saisons"*, constate Fredi Meignan, le président de l'Association des gardiens de refuge de l'Isère, et lui-même, gardien du Promontoire dans le massif de la Meije. *"Nous avons perdu, ces dernières années, 25 % de notre clientèle traditionnelle. Mais heureusement, cette perte a été comblée par l'augmentation de la fréquentation des familles et des enfants qui ne voient plus le refuge comme un endroit inaccessible."*

A la portée de tous

La majorité d'entre eux se situe en effet à moins de trois heures de marche d'un accès routier. Certains sont même quasiment accessibles en voiture comme le refuge de La Bérarde, en Oisans, ou celui des Feneys dans le Vercors. Seuls le Promontoire (3 092 mètres d'altitude) et l'Aigle (3 450 mètres d'altitude) nécessitent plus de cinq à six heures d'ascension et l'assistance d'un guide ou un niveau d'alpinisme certain. Mais une fois arrivé, quelle récompense, avec ce panorama unique sur les géants des Écrins et de belles rencontres à faire si l'on n'a pas oublié sa paire de jumelles : aigles, bouquetins, chamois, marmottes… Sans compter les autres randonneurs avec qui on peut partager ses impressions ainsi qu'un bon dîner, simple et généralement élaboré avec des produits de pays. *"Chaque refuge a sa personnalité, souvent liée à celle du gardien,* poursuit Fredi Meignan. *Leur mission va au-delà du simple accueil. Organiser des animations, proposer des balades insolites, renseigner sur les paysages, la faune, la flore et les sommets alentour, donner des conseils pratiques, voire des soins lorsque cela est nécessaire. Bref, être au service et l'écoute des alpinistes et des randonneurs."* Pour Christian Pichoud, vice-président du Conseil général chargé de l'économie touristique et président du Parc national des Écrins, le message est plus direct : *"Tous les habitants de l'Isère devraient avoir dormi, au moins une fois dans leur vie, dans un refuge. Nous avons la chance de posséder sur notre territoire des lieux uniques qui correspondent à ce que les gens recherchent aujourd'hui : l'authenticité. La grande majorité des chemins d'accès à nos refuges est même accessible par les transports en commun"*, poursuit-il.

L'Association des gardiens de refuges de l'Isère et le Conseil général vous invitent à pimenter vos randonnées cet été, en optant pour une halte gourmande ou une nuit dans un refuge. Un voyage en altitude, une rupture avec le quotidien qui vous laisseront certainement des souvenirs inoubliables !

** 32 en Isère et 6 à proximité dans les Hautes-Alpes.*

Richard Juillet

>>Zoom

Le plus ancien refuge de France est en Isère

©DR

Au XIXe siècle, dans leur conquête des sommets, les premiers alpinistes ont cherché des lieux où s'abriter, se protéger, se reposer et se réchauffer. Au début, il s'agissait de simples abris sous roche ou de cabanes de berger que ces montagnards ont aménagé par la suite en refuge de bois et de pierre. Aujourd'hui, lieu de rencontre entre alpinistes et randonneurs, le refuge est synonyme de réconfort après l'effort, il est un lieu convivial d'accueil et de repos collectif. Le plus ancien, en France, est celui de la Fare, situé en Oisans dans le massif des Grandes Rousses. Il a été construit à l'initiative de la Société des touristes du Dauphiné à partir de 1875. Source : ice-fall.com

>>Suivez le guide : "Refuges des Alpes".

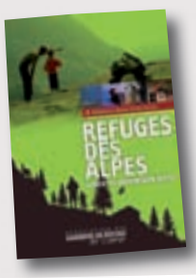

Réalisé par Isère Tourisme, avec l'Association des gardiens de refuges de l'Isère, "Refuges des Alpes" présente 32 refuges gardés en Isère et six dans les Hautes-Alpes, dans les massifs de Belledonne, du Vercors et de l'Oisans-Ecrins. Financé intégralement par le Conseil général et diffusé gratuitement à 6 000 exemplaires dans les refuges, les offices de tourisme et à la Maison de la Montagne de Grenoble, ce guide donne de nombreuses informations utiles et pratiques (dates d'ouverture, coordonnées, accès…)

Loisirs
Un investissement fort du Conseil général

Le Conseil général consacre un budget de 7 millions d'euros par an pour promouvoir l'Isère et soutenir l'économie touristique et montagnarde.

Le Conseil général s'appuie, depuis le printemps 2011, sur Isère Tourisme, la nouvelle agence départementale de développement touristique de l'Isère présidée par Christian Pichoud, conseiller général de l'Oisans. Issue de la fusion du service tourisme du Conseil général et du Comité départemental du tourisme, elle a trois grandes missions :

Aménager et développer les territoires

- Accompagner techniquement et financièrement les porteurs de projets touristiques privés/publics (Center Parcs, chemin de fer de La Mure, valorisation touristique du lac de Paladru…) ;
- Permettre la réalisation d'hébergements diversifiés et de qualité en finançant la création et la réhabilitation d'hébergements touristiques en milieu rural (gîtes, chambres d'hôte, hôtels, campings) ;
- Développer les itinéraires de randonnées pour en faire un outil de développement touristique ;
- Renforcer l'attractivité de l'Isère et valoriser la spécificité montagne en soutenant la diversification des activités touristiques, stations de sports d'hiver notamment ;
- Soutenir les associations d'envergure départementale (Logis de France, Gîtes de France, Isère Cheval Vert, Clévacances…).

Observer et animer

- Mettre à disposition des professionnels les données touristiques sur l'Isère (offre, demande…) ;
- Réaliser des enquêtes de fréquentation, animer le réseau des offices de tourisme isérois, Diffuser l'information touristique ;
- Être en veille sur l'évolution de la demande.

Promouvoir

- Communiquer sur les produits touristiques isérois dans toute la France ;
- Assurer les relations médias au niveau régional et national ;
- Organiser des événements pour valoriser l'offre touristique des territoires : voyages de presse, eductours, workshops…
- Plus d'informations sur : www.isere-tourisme.com

>>Questions à

© F. Pattou

Christian Pichoud,
vice-président du Conseil général chargé de l'économie touristique et de la montagne, président d'Isère Tourisme

"Les refuges font partie de notre patrimoine"

Que représente le tourisme en Isère ?

Parmi les départements "montagne", l'Isère est la 1re destination touristique en été et la 3e en hiver pour la clientèle française. Nous accueillons trois millions de visiteurs dans les musées et les sites touristiques du département, et enregistrons 16,8 millions de nuitées par an. Ces retombées représentent 645 millions d'euros et 16 090 emplois directs.

Quel est le poids de la saison estivale ?

Contrairement à ce que l'on peut penser, l'économie montagnarde iséroise ne se résume pas qu'aux stations de ski et aux sports d'hiver. Si l'on compare d'ailleurs le chiffre d'affaires réalisé entre les saisons hivernale et estivale, on observe que le rapport est presque à l'équilibre : 46 % pour l'été et 54 % pour l'hiver.

Pourquoi le Conseil général soutient-il ce secteur et comment ?

Le tourisme est un axe déterminant de la politique d'aménagement et de développement des territoires. Ce secteur d'activité est créateur de richesses et d'emplois non délocalisables. Le soutien du Conseil général vise notamment à encourager la diversification des activités touristiques et la professionnalisation de ses acteurs. Après avoir mis en place des actions pour développer le tourisme culturel, la randonnée et le cyclotourisme, par exemple, nous avons décidé, il y a trois ans, de collaborer avec l'Association des gardiens de refuges de l'Isère pour faire connaître davantage leur métier. Les refuges font partie de notre patrimoine historique. Le guide, "Refuges des Alpes", que le Conseil général a intégralement financé, est la première étape d'un partenariat qui s'inscrit dans la durée. Prochainement, nous lancerons un site Internet, www.refuges-alpes.com, qui sera dédié à la réservation en ligne de nuitées en refuge. Afin que tous les Isérois puissent découvrir la montagne autrement !

© M. Giraud

©CTG

Cet été, découvrez la montag

38 refuges vous attendent cet été en Belledonne, Vercors et Oisans-Ecrins. Du refuge de Gève, à Autrans dans le Vercors, à 1 288 mètres d'altitude, à celui de l'Aigle, au-dessus de La Grave, perché à 3 450 mètres d'altitude, ils ont tous un point commun : des gardiennes et gardiens qui conjuguent professionnalisme et convivialité.

Quelques refuges...

©G.Turc

>> Le refuge du Châtelleret.

©Images et Rêves

>> Le refuge Jean Collet.

©DR

>> Le refuge La Soldanelle.

©Images et Rêves

>> Le refuge de Combe Madame

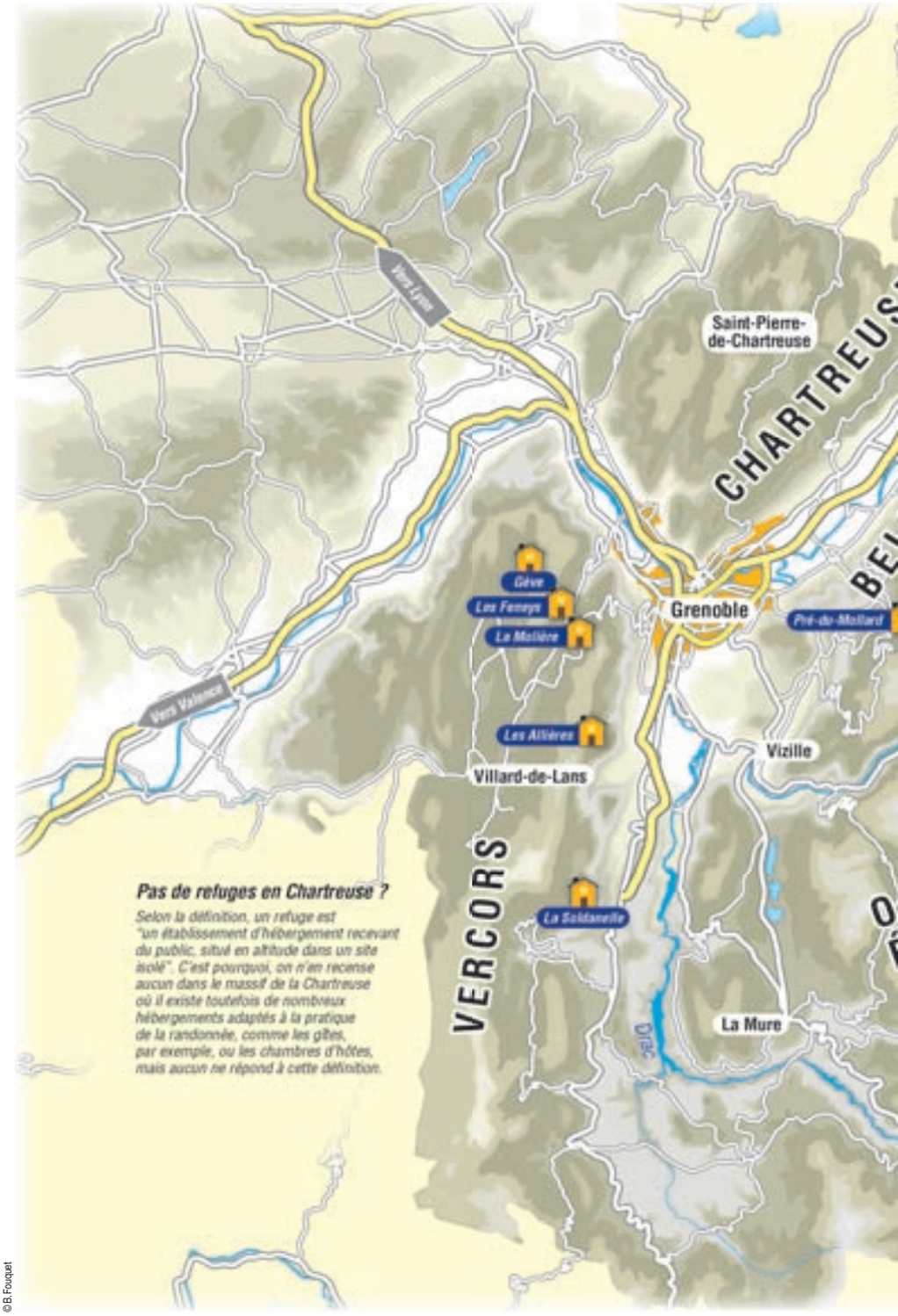

Pas de refuges en Chartreuse ?

Selon la définition, un refuge est "un établissement d'hébergement recevant du public, situé en altitude dans un site isolé". C'est pourquoi, on n'en recense aucun dans le massif de la Chartreuse où il existe toutefois de nombreux hébergements adaptés à la pratique de la randonnée, comme les gîtes, par exemple, ou les chambres d'hôtes, mais aucun ne répond à cette définition.

©B.Fouquet

gne autrement

>>Conseils pratiques

Avant de partir en randonnée vers un refuge, quelques conseils utiles :

©M.Giraud

Trois règles de base

- Prévenez toujours quelqu'un de votre départ en randonnée, en détaillant l'itinéraire prévu.
- Renseignez-vous sur la météo et n'hésitez pas à faire demi-tour en cas de problème.
- Ne présumez jamais de vos forces et, comme tout bon montagnard, gardez-en toujours un peu "sous la chaussure".

L'équipement >> INDISPENSABLE !

- Chaussures de montagne, vêtements chauds, coupe-vent, gants, bonnet et casquette, crème solaire, sac à dos, provisions d'eau suffisantes, casse-croûte (barres énergétiques), trousse à pharmacie, sac-poubelle et carte IGN au 1/25 000e du lieu de votre randonnée. Un bâton de marche et une paire de jumelles sont également conseillés.

>> ATTENTION ! Pour dormir dans un refuge

- Il est impératif de réserver à l'avance pour dormir dans un refuge, car il peut être complet à votre arrivée. Inversement, en cas d'empêchement, prévenez le gardien suffisamment tôt à l'avance pour qu'il puisse proposer votre place à d'autres randonneurs.
- Les couvertures ou couettes sont fournies par les gardiens de refuge. Emmenez des vêtements de rechange, une lampe frontale ou une lampe de poche (les WC sont souvent à l'extérieur), des affaires de toilette et un drap sac de couchage ou sac à viande.
- Lieu convivial et collectif, le refuge n'est pour certains randonneurs qu'une étape dans une course en montagne. On se lève généralement tôt. Une paire de bouchons d'oreilles peut être fort utile pour être en forme le lendemain et ne pas se fâcher avec ses voisins de couchage durant la nuit.

Pour payer en refuge

- Les refuges ne prennent pas les cartes bancaires. Prévoyez d'emmener votre carnet de chèques (+ pièce d'identité) et des espèces pour régler votre nuitée ou vos consommations.

>>Zoom

Devenir gardien de refuge

L'université du Mirail à Toulouse et l'Association pour la formation des ruraux aux activités du tourisme (Afrat), à Autrans, dispensent une formation diplômante pour devenir gardien de refuge. Après trois mois de cours théoriques – connaissance du milieu montagnard, météorologie, gestion, techniques de restauration, premiers secours… – les élèves font un stage de six semaines en refuge. Ensuite, pour exercer, ils doivent postuler auprès de propriétaires. Cette formation s'adresse aux titulaires du baccalauréat ou aux personnes ayant trois saisons minimum d'expérience de la montagne ou du tourisme. Côté rémunération, les gardiens de refuge encaissent et reversent, pour le compte des propriétaires, le prix de la nuitée moyennant un pourcentage de 10 à 20 % ou une rémunération fixe par nuitée. C'est à travers la restauration qu'ils dégagent leur rémunération.

Contact : Afrat, 04 76 95 35 08.

L'Isère compte 38 refuges gardés. Voici trois exemples aux caractéristiques très différentes : en Vercors, en Belledonne et en Oisans.

>> Caroline Termier, la gardienne du refuge.

© Photos DR

Le refuge des Feneys

Massif du Vercors - 1 522 mètres d'altitude

Une approche conviviale et en douceur

Le refuge des Feneys est une ancienne maison forestière qui a servi de cachette pour les Résistants durant la Seconde Guerre mondiale. L'abbé Pierre y a notamment séjourné. Exposé plein sud, avec une vue plongeante sur la vallée d'Autrans-Méaudre, ce havre de paix, propriété de la commune d'Autrans, est gardé l'été depuis 2003 par Caroline Termier qui, le reste de l'année, est cuisinière dans un centre d'accueil pour enfants.

OÙ EST-IL SITUÉ ?

Situé sur la commune d'Autrans, sur la route de la Molière, il est ouvert de la mi-décembre à la fin mars et de la mi-mai à la mi-octobre. Sa capacité est de 19 couchages.

COMMENT S'Y RENDRE ?

On y accède en voiture durant la période estivale par la route forestière des Feneys au nord d'Autrans, ou par le car depuis Grenoble par la ligne Transisère 5 100 – changement à Lans-en-Vercors – puis par la ligne Transisère 5 120 – descendre à Autrans à l'arrêt le Bouchet. Une heure de marche vous attend ensuite. On peut s'y rendre aussi – les enfants adorent – à dos d'âne depuis Lans-en-Vercors (contact : Baroud âne, 06 84 12 85 04 ou 04 76 95 58 42).

QUE FAIRE AU REFUGE ?

Au cœur d'une nature restée sauvage, ce refuge vous accueille pour une halte, un goûter, un repas ou pour une nuit. On y dîne à la chandelle. La cuisine de Caroline, à base de produits locaux, est simple : plateaux de charcuterie, omelettes, gratins de ravioles aux champignons, tartes aux myrtilles, pain et confitures maison, jus de fruits bio, chocolats et thés originaux. Un conseil toutefois : apportez de l'eau. Elle est rare en Vercors.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

La demi-pension, soit le dîner, la nuit au refuge et le petit-déjeuner coûte 34 euros. Pour un goûter – tarte + une boisson –, compter 6 à 7 euros.

QUE FAIRE À PARTIR DU REFUGE ?

■ Des randonnées à pied :
- Des balades sur les alpages de la Molière – troupeau de génisses en liberté : entre 1 et 2 heures de marche.
- Se rendre jusqu'aux crêtes de La Molière à 1 km (sublime).
- Aller jusqu'au gouffre Berger : 1 h à 1 h 30 de marche.
- Des balades sur le GR 9.

■ Des randonnées en VTT :
- La Grande Traversée du Vercors.

CONTACTS

06 27 39 00 87, www.refugefeneys.free.fr

>> Le refuge des Feneys, l'un des cinq refuges du Vercors.

©CTG

>> Le refuge Jean Collet, un des huit refuges du massif de Belledonne.

©J.M. Pory

Le refuge Jean Collet

Massif de Belledonne - 1 960 mètres d'altitude

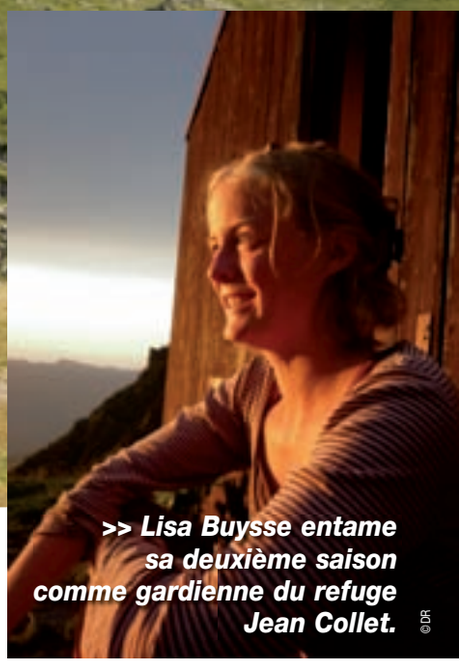
©DR

>> Lisa Buysse entame sa deuxième saison comme gardienne du refuge Jean Collet.

Une expérience unique à trois heures de Grenoble

Propriété de la Société des touristes du Dauphiné (STD), le refuge Jean Collet est une bâtisse en T, construite en bois et en métal. Depuis ses fenêtres panoramiques, la vue sur la vallée de l'Isère est époustouflante. Les randonnées autour du refuge, plus ou moins sportives, vous conduiront aux lacs, cols et pics de Belledonne. Il est gardé par Lisa Buysse, 25 ans, ancienne étudiante en arts plastiques, dont c'est la deuxième saison.

OÙ EST-IL SITUÉ

Le refuge Jean Collet est situé sur la commune de Sainte-Agnès. Il est ouvert du 1er juillet au 31 août ainsi que les week-ends de juin, septembre et octobre sur réservation. Sa capacité est de 34 places l'été et de 8 en hiver.

COMMENT S'Y RENDRE ?

L'accès le plus facile, en voiture, s'effectue par Brignoud et Sainte-Agnès. Prendre ensuite la direction d'Allevard jusqu'au col des Mouilles. À droite, une route forestière vous conduit jusqu'au parking de Pré-Marcel. Un sentier agréable vous mènera au refuge en deux heures de marche depuis le parking de Pré-Marcel — sauf en cas de mauvais temps. On peut s'y rendre aussi par les transports en commun depuis Grenoble (www.itinisere.fr).

QUE FAIRE AU REFUGE ?

Vous pouvez vous désaltérer, goûter et prendre des forces pour le retour. Vous pouvez également échanger sur les pratiques pastorales avec Yves, le berger. Si vous dormez au refuge, Lisa vous préparera des petits plats réconfortants – rougaï de saucisse, hachis-parmentier au confit de canard, spaghettis carbonara… – et Sylvain vous aidera à préparer votre journée du lendemain. Les produits viennent de producteurs fermiers du Vercors et de Belledonne. *"Venez passer un moment convivial dans notre salle à manger panoramique et admirer le coucher de soleil inoubliable".* Une expérience à partager en famille, entre amis et surtout en amoureux, précise Lisa.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

La demi-pension soit le dîner, la nuit au refuge et le petit-déjeuner coûte 34 euros. Pour un goûter — une crêpe + une boisson chaude —, compter 5 euros et 4 euros la belle part de tarte aux myrtilles.

QUE FAIRE À PARTIR DU REFUGE ?

- Se rendre jusqu'au lac Blanc : balade familiale de 1 h 30.
- Passer la nuit au refuge et faire le lendemain le tour du Grand Replomb par le col de la Mine de fer et le lac de Crop : 6 heures, facile.
- Passer la nuit au refuge et grimper le lendemain jusqu'à la Croix de Belledonne : randonnée sportive de 5 heures.
- Passer la nuit sur place et se rendre le lendemain jusqu'au refuge de la Pra par le col de Freydane (6 heures). Dormir à La Pra et redescendre le surlendemain.
- De l'escalade en haute montagne : tenter l'arête nord du Grand pic de Belledonne (cotation PD).

CONTACTS

04 76 08 39 23 (réservation uniquement par téléphone). Site Internet : www.refuge-jeancollet.fr

©CTG

>> Nathalie et Frédi Meignan, les gardiens du Promontoire.

Le refuge du Promontoire

Massif de l'Oisans - 3 092 mètres d'altitude

Pour découvrir la haute montagne

Difficile de faire plus refuge que le Promontoire ! Accroché dans la paroi, sur l'arête qui monte vers la Meije, il est comme une proue de navire dominant l'à-pic. C'est un refuge d'alpinistes, ceux qui partent tôt le matin pour gravir de prestigieux sommets. C'est aussi un merveilleux but d'excursion pour les randonneurs aguerris : il permet d'entrouvrir les portes de cet "autre monde" qu'est la haute altitude.

OÙ EST-IL SITUÉ

Propriété du Club alpin français, il est situé sur la commune de Saint-Christophe-en-Oisans. Refuge en structure métallique, il est gardé depuis quatre ans par Nathalie et Frédi Meignan, parfois accompagnés de leurs enfants. Nathalie travaille au Vieux Campeur, à Grenoble, les six mois où elle n'est pas en refuge et Frédi préside l'association de protection de la montagne Mountain Wilderness France.

Leur refuge est ouvert du début du mois d'avril à la mi-mai et de mi-juin à mi-septembre. Sa capacité est de 30 places.

COMMENT S'Y RENDRE ?

On y accède par les transports en commun, de juin à octobre, par la ligne Transisère 3 000 Grenoble-Bourg-d'Oisans, puis la 3 040 Grenoble-La Bérarde. Ou en voiture jusqu'à la Bérarde. Pour l'atteindre, prévoyez cinq heures de marche et 1 370 mètres de dénivelé. **Il est vivement conseillé d'être accompagné d'un guide ou d'un alpiniste très expériementé compte tenu de la difficulté d'accès.** Vous pouvez aussi contacter au préalable les gardiens pour connaître les conditions de la dernière partie de la montée qui peut être enneigée.

QUE FAIRE AU REFUGE ?

Partager l'ambiance d'une soirée et d'un bon repas, avec les cordées qui se préparent pour tenter le sommet de la Meije. Faire le plein d'images exceptionnelles et partager, un peu, la vie là-haut, avec les gardiens du refuge qui restent près de cinq mois à plus de 3 000 mètres d'altitude.

COMBIEN CA COÛTE ?

La demi-pension (nuit + dîner + petit-déjeuner) s'échelonne de 25 à 51 euros (voir tarif sur le site du refuge).

QUE FAIRE À PARTIR DU REFUGE ?

- La traversée de la Meije (3 983 m) : la course par excellence depuis le Promontoire, sur les traces de l'exploit historique de Pierre Gaspard et Boileau de Castelneau en 1 877. Une des courses les plus prisées des Alpes.
- Dans les faces sud et sud-ouest, de nombreux itinéraires d'escalade ont été ouverts pour beaucoup en bon rocher comme la "Pierre Allain" ou "Nous partirons dans l'ivresse".
- Des ascensions mixtes, moins difficiles, comme la face est ou l'arête nord-est du Râteau (3 809 m).

Attention : la plupart des courses que l'on peut effectuer à partir du Promontoire sont réservées aux montagnards très expérimentés ou chevronnés.

CONTACTS

04 76 80 51 67, www.refugedupromontoire.com

>> À plus de 3 000 mètres d'altitude.

©Photos DR

>> Retrouvez tous les refuges de l'Isère dans :

>> Téléchargeable sur www.isere-tourisme.com

Des montagnes et des hommes…

Les gardiens de refuge sont l'âme d'un territoire qu'ils connaissent sur le bout des doigts. Leur hospitalité est aussi légendaire que les sommets qu'ils côtoient. Après l'effort d'une randonnée, ils vous accueillent, vous réconfortent, vous soignent parfois et vous conseillent toujours. Portraits choisis…

Claude et Nadine Barnier,

GARDIENS DU REFUGE DE LA PRA, EN BELLEDONNE

Professionnels de la montagne, originaires du Voironnais, Claude et Nadine Barnier, 47 et 52 ans, sont depuis la saison dernière les heureux gardiens du refuge de La Pra, dans le massif de Belledonne, à 2110 mètres d'altitude. Heureux, car après avoir passé huit années à animer des refuges de haute-montagne dont celui du Goûter sur la route du mont Blanc, à 3835 mètres d'altitude, ils sont ravis de renouer avec un paysage verdoyant et un milieu qui fatigue moins l'organisme. *"La haute-montagne est un univers minéral, hostile et sans couleur où l'on peut souffrir de l'altitude voire de solitude,* explique Nadine. *À la moindre sortie, il faut prévoir une corde et, pour résoudre les problèmes du quotidien, être polyvalent et bricoleur. Ici, nous sommes dans un alpage, à proximité de lacs où l'on peut pêcher et se baigner. Un millier de brebis paissent alentour, et le refuge, rénové en 2008, est confortable et bien dimensionné pour les familles."* Exit, en effet, les grands dortoirs comme autrefois. Place aux petites unités de couchage de 1 à 10 lits qui correspondent mieux à la demande. L'année dernière, Claude et Nadine ont ainsi hébergé et régalé en tartes maison et produits locaux plus de 3000 visiteurs nocturnes. *"Beaucoup de gens de la région qui, enfants, venaient ici avec leurs parents et aujourd'hui emmènent leur progéniture",* poursuit Claude. Implanté au cœur de Belledonne, La Pra est aussi pour les randonneurs une étape obligatoire vers les sommets de la Grande Lauzière et son ambiance lunaire, de la Grande Lance, royaume des mouflons et des bouquetins, et, bien sûr, la Croix de Belledonne, à trois heures de marche du refuge.

"Il faut être polyvalent et bricoleur"

Contacts : 04 76 89 94 60 ou www.refugedelapra.com

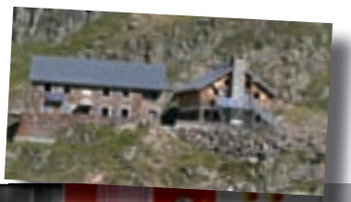

>> Claude et Nadine Barnier entament leur 10e saison de gardiens de refuge.

©DR

>> Martine Turc (en blanc), avec Yvette, sa maman, Clémentine et Gaëtan, ses enfants. Trois générations de gardiens et gardiennes de refuge.

©F.Prattou

Martine Turc,

GARDIENNE DU REFUGE DU SOREILLER, EN OISANS

Le 29 avril dernier, Martine Turc, 52 ans, a rangé ses skis au garage jusqu'à la saison prochaine. Monitrice de ski, l'hiver, à l'Alpe d'Huez, elle officie, l'été, comme gardienne du refuge du Soreiller, situé en Oisans, au pied de la célèbre aiguille Dibona. Une grande bâtisse en pierre, exposée plein sud, à 2730 mètres d'altitude, qu'elle fréquente depuis l'âge de deux ans ! *"Mes parents, Yvette et Gaston Turc, en ont été les premiers gardiens en 1957,* explique-t-elle. *Je leur ai succédé en 1986 et, depuis, je ne peux imaginer passer l'été ailleurs. Ce refuge, c'est vraiment une histoire de famille et de passion. Et quel panorama sur la vallée !"* Depuis des générations, à l'image de leur illustre aïeul, Gaspard de la Meije, les Turc courent ou "gardent" la montagne. L'an passé, Martine et ses enfants ont ainsi accueilli plus de 2000 personnes, un public essentiellement composé de grimpeurs et d'alpinistes qui viennent tenter la "Visite obligatoire", grande classique de la Dibona, ou la face sud de la tête du Rouget. Et après l'effort…, tous se retrouvent autour d'un bon repas concocté à partir de produits régionaux. "*Pour faire ce métier, il faut être endurant, adepte du système D, et toujours de bonne humeur,* poursuit-elle. *Car, si on se laisse gagner par la morosité, vaut mieux changer d'activité",* conclut Martine. Le refuge du Soreiller, d'une capacité de 87 places, est accessible en trois heures de marche depuis le hameau des Étages, à La Bérarde. Il est ouvert à tous et dispose même d'une salle hors sac. Ouvert de la mi-juin à la mi-septembre, il abrite aussi une exposition sur les 50 années du refuge, créée en 2007 par la SDT.

"Une histoire de famille et de passion…"

Contacts : 04 76 79 08 32, www.refugedusoreiller.com

>> Le refuge du Soreiller.

©DR

Lans-en-Vercors, capitale de la culture “trance”

© B. C. Akbes

La station du Vercors accueillera, du 30 août au 2 septembre, le festival Hadra trance. L'occasion de (re)découvrir une culture alternative, dans une ambiance bon enfant et respectueuse des valeurs environnementales.

Lans-en-Vercors, haut lieu de la trance music ? Voilà trois ans déjà que la petite station nichée à 1 400 mètres d'altitude, au cœur du Parc naturel régional du Vercors, prête son décor féérique au festival Hadra trance.
Ce festival organisé par Hadra, une association grenobloise créée en 2001 pour promouvoir la musique électronique, s'est hissé parmi les grands rassemblements internationaux de la trance. 1 400 spectateurs s'étaient déplacés en 2005, pour sa première édition, dans les Hautes-Alpes. 12 000 festivaliers sont attendus cette année dans le Vercors. *“Nous avons trouvé à Lans-en Vercors des conditions d'accueil idéales”*, raconte Benoît Allirol, chargé de la coordination générale du festival.

Pas une rave party !

Séduit par le sérieux de l'organisation et sensible au brassage intergénérationnel et culturel du festival, Jean-Paul Gouttenoire, le maire, s'est investi avec enthousiasme dans le dossier. *“Certains détracteurs ont parlé de rave party, à tort ! Les 300 bénévoles d'Hadra travaillent en lien très étroit avec les élus locaux, la gendarmerie, les services de sécurité, et effectuent un travail de prévention et d'éducation remarquables* souligne-t-il. *Que l'on aime ou non cette musique, elle a sa place dans la culture, et elle contribue à l'animation du territoire.”*, précise de son côté Pascal Payen, vice-président du Conseil général chargé de la culture.
Autre intérêt, en prolongeant la saison estivale à une période traditionnellement creuse, le festival génère des retombées touristiques pour le plateau du Vercors, dont profitent les hébergeurs et le commerce local. *“En 2012, l'événement devrait générer près de 7 500 euros de taxe de séjour, près de 25 % du montant de la taxe attendue pour l'année. Par ailleurs, la manifestation ne coûte rien à Lans-en-Vercors. A titre de comparaison, pour le Trophée Andros, la commune participe à hauteur de 8 000 euros”*, fait observer Jean-Paul Gouttenoire.
Fidèle aux recettes qui ont fait son succès, le festival offrira cette année encore deux scènes musicales : l'une consacrée à la trance psychédélique, l'autre axée sur des musiques plus instrumentales et relaxantes, entre musiques du monde, “ambient” et “dub”. Plus d'une centaine d'artistes de 26 pays différents, parmi lesquels des têtes d'affiches internationales, se côtoieront durant trois jours dans une programmation éclectique, associant dans une même ferveur musiciens, vidéastes, plasticiens et artistes de rue. Entre deux concerts, les festivaliers pourront visiter les stands d'artisanat et de producteurs locaux. Rendez-vous fin août pour d'intenses moments de bonheur. ■

Marion Frison

>> Question à

© F. Pattou

Pascal Payen, vice-président du Conseil général, chargé de la culture et du patrimoine.

“Le Conseil général soutient 62 festivals”

■ En 2011, le Conseil général a soutenu 62 festivals, à hauteur de 980 000 euros. Sur quels critères ?

Nous avons deux exigences : la qualité artistique et la couverture du territoire. Nous soutenons de nombreux festivals, comme Berlioz à La Côte-Saint-André, les Rencontres Brel à Saint-Pierre-de-Chartreuse, Textes en l'air à Saint-Antoine l'Abbaye ou encore les Nuits de Montseveroux et bien d'autres moins connus qui se déroulent en milieu rural et qui contribuent à l'animation des territoires. Ces festivals témoignent d'une culture vivante et créative dans tous les genres : cinéma, musiques actuelles, arts plastiques, théâtre, littérature, marionnettes...

>> Repère

Un festival écologique

Le respect de l'environnement est la priorité n° 1 des organisateurs. Hadra a mis en œuvre de nombreuses démarches éco-responsables (covoiturage, navette, tri sélectif...), qui lui ont valu, en 2010 et 2011 un “Greener festival Award”, décerné par l'organisation anglaise “A Greener Festival”. Par ailleurs, l'association a demandé en 2011 à la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) de réaliser une étude d'impact sur la faune et la flore. *“Il n'en est rien sorti de probant, ni dans un sens ni dans l'autre, mais par précaution, nous avons retardé la date du festival qui se déroulait jusqu'à l'année dernière début juillet”*, rappellent ses responsables.

Des détecteurs de faune pour la sécurité

Sur la RD 1090, entre Bernin et Saint-Nazaire-les-Eymes, le Conseil général teste un système de détection de la faune. Une première en France pour limiter les collisions entre animaux et automobilistes

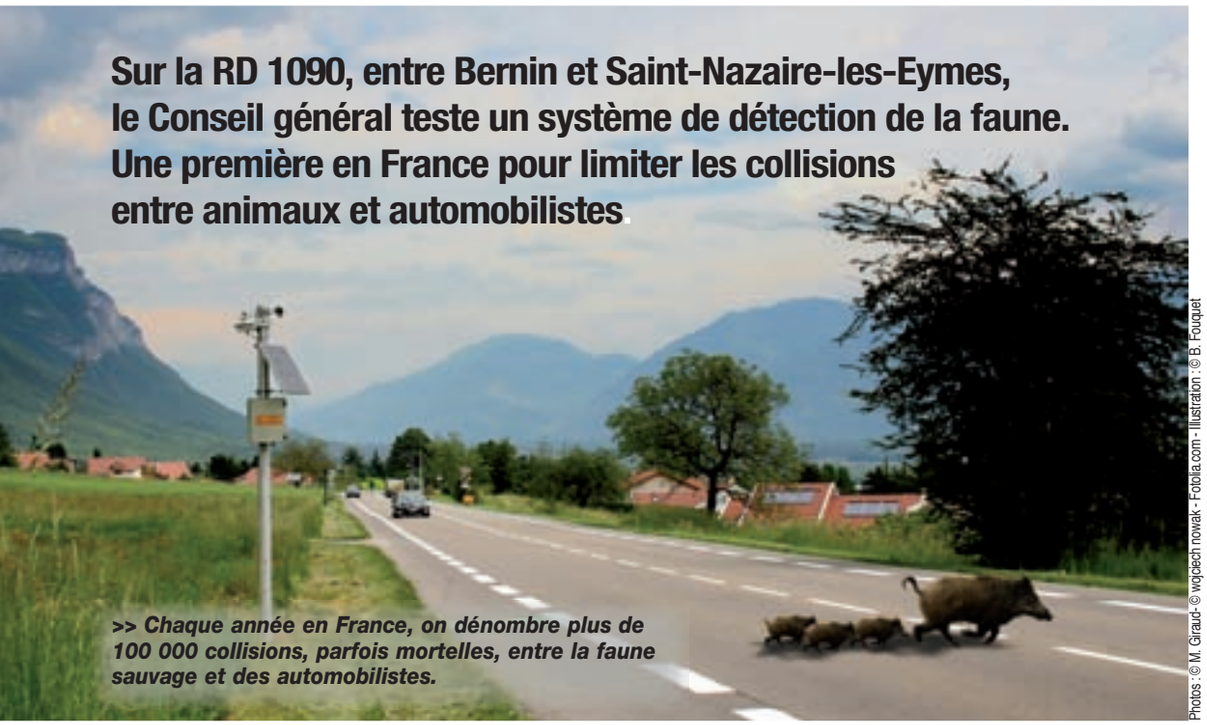

>> Chaque année en France, on dénombre plus de 100 000 collisions, parfois mortelles, entre la faune sauvage et des automobilistes.

Photos : © M. Giraud- © wojciech nowak - Fotolia.com - Illustration : © B. Fouquet

"Ça n'arrive pas qu'aux autres !" En examinant l'aile gauche de sa voiture, Bernard n'en revient toujours pas. *"Alors que je rentrais chez moi, j'ai cru qu'on m'avait lancé une grosse pierre. En fait, j'ai pris une poule faisane de côté"*, explique-t-il. Heureusement, Bernard a pu contrôler sa trajectoire, ralentir puis s'arrêter avant de constater les dégâts. Comme il est bien assuré, sa compagnie prendra en charge la remise en état de son véhicule – ce qui n'est pas toujours le cas selon le contrat souscrit. L'histoire en restera cette fois au niveau de l'anecdote, mais que se serait-il passé si l'animal avait été beaucoup plus volumineux comme un chevreuil ou un sanglier ? Sans doute un drame comparable à celui de Pierre-Châtel en 2000, près de La Mure, où trois jeunes gens ont perdu la vie après avoir percuté de plein fouet un sanglier qui traversait la chaussée.

Prévenir les accidents

Pour prévenir ce type de collision de plus en plus fréquent (on en dénombre plus de 100 000 par an en France), le Conseil général, en charge de l'entretien et de la sécurité du réseau routier départemental, expérimente, depuis le mois de mai, un dispositif de détection de la faune sauvage aux abords des chaussées. Après avoir identifié les principaux points de passage de la faune entre les massifs du Vercors, de la Chartreuse et de Belledonne, un tronçon de 481 mètres de la RD 1090 entre Bernin et Saint-Nazaire-les Eymes, dans le Grésivaudan, a été équipé de capteurs infrarouges permettant de signaler tout mouvement de part et d'autre de la chaussée. Dès qu'un animal est détecté, l'information est transmise en temps réel aux panneaux routiers lumineux qui annoncent aux automobilistes la présence de faune et les invitent à ralentir. Pour mettre en place ce système, le Conseil général s'est appuyé sur la Fédération des chasseurs de l'Isère, et notamment l'Association communale de chasse agréée de Bernin. Ses membres, par leur présence régulière sur le terrain, connaissent parfaitement les zones de transit des sangliers, blaireaux ou autres chevreuils dans ce secteur.

"Ce système a déjà été testé avec succès en Suisse et a permis de réduire à zéro les accidents. Aujourd'hui, il s'agit d'un système français, encore jamais utilisé qui doit faire l'objet de réglages", explique Charles Bich, vice-président du Conseil général chargé des routes, qui, avec les conseillers généraux, Serge Revel, Georges Bescher et Jean-François Gaujour, est à l'origine de cette opération. *"Si ces détecteurs sont satisfaisants, six autres sites seront équipés, d'ici fin 2012, de la Cluse de Voreppe à la Vallée du Grésivaudan, pour protéger les automobilistes et la faune locale."*

Richard Juillet

>> Six autres portions de route devraient être équipées de capteurs d'ici fin 2012 :

■ La Buisse (RD 1075), ■ Saint-Quentin-sur-Isère (RD 1532), ■ Crolles (RD 1090), ■ Le Touvet (RD 1090), ■ Barraux (RD 1090), ■ Chapareillan (RD 1090).

Comment ça marche ?

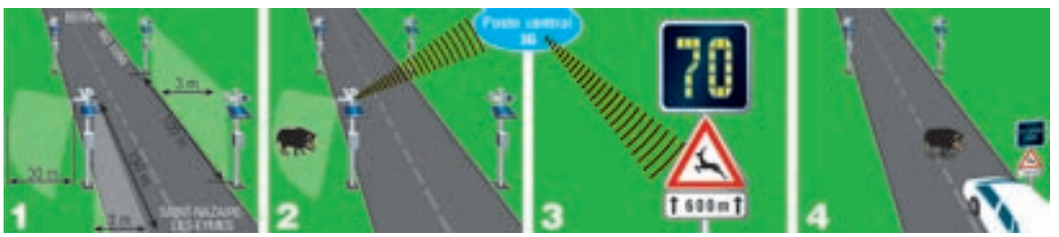

Quatre détecteurs ont été installés de part et d'autre de la route. La distance entre chacun est d'environ 100 mètres.

Composés de capteurs infrarouge, ces appareils détectent des animaux à partir de la taille d'un lièvre sur une large surface.

Lorsqu'un animal est détecté, un signal est envoyé à deux panneaux lumineux : un panneau "attention faune" et un panneau de limitation de vitesse.

Prévenu, l'automobiliste peut alors ralentir, adapter sa conduite et éviter la collision.

>> Zoom

Une première en France !

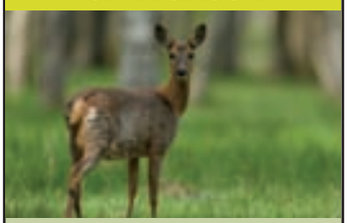

La protection de l'environnement est l'une des priorités du Conseil général. A ce titre, l'Isère fait figure d'exemple en matière de corridors biologiques. Cinq passages à faune ont déjà été réalisés sur les routes départementales et de nombreuses opérations voient le jour dans le cadre du projet "Couloirs de vie" comme ce système de détection de la faune. A l'avenir, toute conception ou rénovation d'une route départementale devra faire l'objet d'une réflexion sur l'intégration de corridors biologiques.

Une infirmerie pour les animaux sauvages

Un centre de soins pour animaux sauvages a ouvert sur la commune du Gua, au sud de Grenoble, avec le soutien du Conseil général.

>> Un aigle royal souffrant d'engelures dues au froid.

© M. Giraud

Ce jour-là, un aigle royal de quatre kilos et de deux mètres d'envergure est confié à l'équipe soignante du Tichodrome. L'animal, trouvé sur le sol par les gardes du parc naturel des Écrins après un signalement, souffre d'une inflammation aux deux pattes vraisemblablement due à des engelures provoquées par le froid.

Créé l'an dernier par cinq défenseurs de la nature, le Tichodrome, installé au Gua, une petite commune de 2 000 habitants à 25 kilomètres au sud de Grenoble, accueille et soigne tous les oiseaux et petits mammifères malades ou victimes d'accidents. *"Entre juillet et décembre 2011, nous avons reçu 162 animaux de 29 espèces différentes : 92 martinets noirs, 15 hérissons, 5 chouettes, 2 éperviers..."*, témoigne Mireille Lattier, directrice du Tichodrome.

Ce centre est une véritable infirmerie pour animaux sauvages. Avec une salle de soins et deux salles de convalescence, il peut accueillir 60 animaux simultanément. Ici, tout est fait pour les remettre sur pattes. Le diagnostic et les premiers soins sont assurés par Mireille Lattier, docteur en biologie, qui a travaillé dans différents centres de sauvegarde. *"Mon rôle est d'administrer les médicaments, panser les plaies et traiter les infections. Pour la partie médicale, chirurgie, radiographie, euthanasie, l'association travaille avec quatre cliniques vétérinaires de l'agglomération grenobloise."*

>> En 6 mois, 162 animaux blessés – de l'aigle royal au bébé hibou ! – ont été soignés au Tichodrome.

Des bénévoles – une dizaine – prennent ensuite le relais et se chargent du nourrissage des animaux durant leur convalescence. L'étape finale consiste à rééduquer l'animal pour qu'il puisse recouvrer sa liberté.

Parmi les rares centres de soins en France – ils sont une quarantaine – le Tichodrome répond à un véritable besoin. *"Avec l'urbanisation, de plus en plus d'animaux sauvages sont victimes d'accidents. D'où la nécessité de créer une structure qui puisse les soigner."* Née d'un partenariat entre la société Vicat, qui a prêté un terrain et la Frapna Isère, cette association, subventionnée à hauteur de 44 000 euros par le Conseil général, joue aussi un rôle pédagogique important. *"Beaucoup de personnes tentent de soigner les animaux par elles-mêmes. Bien qu'animées de bonnes intentions, elles leur font souvent plus de mal que de bien"*, rappelle Mireille Lattier. La moitié des animaux reçus au Tichodrome ont survécu à leurs blessures et ont pu être relâchés dans la nature. Et lorsqu'un animal décède, une autopsie est effectuée au Laboratoire vétérinaire départemental pour savoir si les causes sont dues à une épidémie pouvant engendrer d'autres ravages sur la faune sauvage. Aujourd'hui, l'association recherche des bénévoles. ■

Annick Berlioz

Que faire quand on trouve un animal blessé ?

- ***Attraper l'animal avec des gants ou l'envelopper dans un vêtement ou une couverture, au cas où il serait atteint d'une maladie contagieuse.***
- ***Éviter de le manipuler, de le caresser et de lui parler.***
- ***Ne pas lui donner à boire ou à manger.***
- ***Le placer dans un carton pour qu'il ne s'échappe pas durant le transport.***
- ***Contacter le Tichodrome : 04 57 13 69 47. letichodrome38@gmail.com***

>>Question à

Serge Revel,
vice-président du Conseil général chargé de l'environnement

"La faune sauvage est vulnérable"

Pourquoi le Conseil général soutient-il le Tichodrome ?

Ce centre de soins permet de sauver la vie de nombreuses espèces protégées et menacées. Bien plus qu'autrefois, la faune sauvage est vulnérable : collision routière, électrocution, pollution… C'est la raison pour laquelle nous soutenons ce centre. Le Conseil général mène aussi d'autres actions, notamment en créant ou restaurant des corridors biologiques pour permettre aux animaux de se déplacer sans danger.

>> Une des trois juments Halfinger et son petit poulain. La saison de traite commence vers le 15 juillet.

© F. Pattou - © gzorgz - Fotolia.com

Les vertus du lait de jument

Yannick Ripet, 38 ans, a repris la ferme familiale à Sérézin-de-la-Tour, près de Bourgoin-Jallieu, en 2009. Il s'est diversifié dans la production de lait de jument, réputé pour ses propriétés diététiques et cosmétiques.

Il a travaillé comme magasinier à la Coopérative La Dauphinoise pendant 15 ans, avant de succéder à ses parents sur leur petite ferme de 40 hectares, où il cultive des céréales et élève 20 vaches allaitantes. Conscient qu'il ne parviendrait pas à pérenniser l'exploitation sans diversifier sa production, Yannick Ripet a rapidement cherché de nouveaux marchés. *"J'ai pensé à ma mère, qui buvait du lait de jument pour se remettre de séances de chimiothérapie éprouvantes. Ce lait, riche en nutriments, renforce les défenses immunitaires. C'est un marché de niche, mais l'unique éleveur local, à Biol, venait de cesser son activité, et j'ai démarré cette production en 2011"*, explique-t-il.

L'éleveur a investi 10 000 euros dans l'installation d'un laboratoire de transformation équipé d'un surgélateur. *"En assurant un refroidissement rapide du lait, le surgélateur permet de préserver les substances entrant dans sa composition et de garantir ses propriétés diététiques"*. Yannick Ripet possède un étalon et trois juments Haflinger, une race rustique et réputée pour l'abondance de son lait. La saison de traite commence vers le 15 juillet, lorsque les poulains ont deux mois, et bat son plein jusqu'au 15 novembre, à raison de trois traites par jour, à 11 h, 14 h et 17 h. *"Le lait de jument ne se conserve pas, car il s'oxyde rapidement"*, poursuit l'éleveur. Il le conditionne donc dès la fin de la traite, avant de le stocker au congélateur.

Yannick Ripet commercialise l'essentiel de sa production en verres de 125 millilitres. Pour élargir sa clientèle, il a obtenu de l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) l'autorisation de vendre également du lait en poudre sous forme de complément alimentaire. Il fait lyophiliser la traite par un laboratoire, avant de récupérer la poudre qu'il met lui-même en gélule. *"La lyophilisation, qui consiste à extraire l'eau du lait sans le chauffer, permet de conserver les propriétés du lait"*, explique-t-il.

Une gamme de savons

Le lait de jument comme le lait d'ânesse étant aussi connu pour ses vertus pour la peau, il propose également une gamme de savons de lait de jument, dont il sous-traite la fabrication à un artisan savonnier du midi. Et réfléchit à la possibilité de lancer une crème de jour et un lait corporel. Yannick Ripet vend ses produits à la ferme et sur son site Internet, auprès d'une clientèle fidélisée. Cette production est encore marginale dans son chiffre d'affaires, mais est appelée à se développer. *"Pour que la ferme soit viable et me permette de dégager un salaire, il faut que j'acquière deux juments supplémentaires"*, précise-t-il encore. ■

Marion Frison

>> En savoir plus : La ferme de Gorge, à Sérézin-de-la-Tour. 06 13 23 68 04. www.fermedegorge.com

Connu depuis l'antiquité

Le lait de jument est utilisé depuis l'antiquité pour ses vertus revitalisantes et énergétiques. Très digeste, il est réputé pour sa valeur nutritive, son faible apport calorique et sa richesse en omégas 3 et 6 ainsi qu'en vitamines A, B et C. De plus, ses effets cicatrisants et protecteurs de la peau, en font un auxiliaire précieux dans les thérapies d'affections cutanées chroniques telles que le psoriasis, l'eczéma, l'acné…

>> Zoom

Le Conseil général soutient la diversification

L'agriculture est en crise. Les projets à forte valeur ajoutée comme la diversification des productions, la vente directe et la transformation fermière ouvrent par contre de nouveaux débouchés. Le Conseil général, qui consacrera cette année 5,3 millions d'euros à l'agriculture, s'engage notamment auprès des agriculteurs installés depuis moins de cinq ans qui investissent dans ces démarches. L'aide, de 35 % des dépenses d'investissement éligibles, est plafonnée à 6 000 ou 12 000 euros selon le projet.

Espace d'expression
des groupes politiques du Conseil général

DE LA GAUCHE...

Majorité départementale

Groupe des élus socialiste et apparentés

Un Gouvernement au travail qui tient ses engagements

■ Dès le 15 mai, date d'investiture de notre nouveau Président de la République, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault s'est mis au travail avec sérieux et efficacité. Plusieurs des engagements de François Hollande ont déjà été tenus et confirment les priorités de l'actuel pouvoir exécutif : justice et solidarité.

Une première décision a ainsi marqué le début du nouveau quinquennat : la mise en place d'un gouvernement totalement paritaire depuis la première fois dans l'histoire de la République. La nécessité de renforcer le rôle des femmes dans notre société est également confortée par la désignation d'un ministère du Droit des femmes. Elle montre la volonté du gouvernement de faire reculer les inégalités entre les sexes, tout comme le projet de nouvelle loi contre le harcèlement sexuel qui rétablit l'injustice provoquée par l'abrogation de la loi de 2002 le 4 mai dernier.

Autre décision exemplaire prise depuis le 15 mai : les rémunérations du Président et des ministres ont été diminuées de 30 % et la décision a été rendue effective immédiatement. Une République modèle et plus proche des préoccupations des Français, François Hollande s'y était engagé !

Mais la décision certainement la plus attendue par nos concitoyens concerne la réforme des retraites, et celle-ci est déjà bien engagée. Les possibilités de départ à la retraite à 60 ans inscrites dans le dispositif « carrières longues » ont été élargies. Les personnes ayant commencé à travailler jeunes et qui auront cotisé la totalité de leurs annuités pourront partir à la retraite à taux plein à 60 ans. Par ailleurs, il est prévu de prendre en compte dans le calcul du nombre d'annuités d'assurance deux trimestres validés au titre des périodes de chômage, et de permettre aux mères de famille de valider deux trimestres de congé maternité ; c'est un premier pas vers un calcul plus juste des pensions de retraite des femmes.

D'autres choix empreints du même souci d'équité ont été faits et sont attendus prochainement, parmi lesquels les mesures qui façonneront le troisième acte de la décentralisation. La prochaine réforme sera mise en œuvre à l'automne 2012 et sera pilotée par le nouveau ministère de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique libéré de la tutelle de Bercy (ministère de l'Economie, des Finances et du Commerce extérieur). Les mesures qu'elle portera auront une incidence directe sur les capacités des collectivités territoriales à mettre en œuvre, elles aussi, des politiques locales justes et solidaires. ■

...À LA DROITE

Opposition départementale

Intergroupe de l'opposition

Tourisme : une première place pour l'Isère

■ Il y a quelques semaines, une enquête « TNS Sofres » nous révélait que l'Isère est devenu le premier département touristique de montagne de France (été et hiver confondus), et se place en dixième destination préférée des français, devant les deux départements savoyards.
Nous saluons le travail accompli par nos offices de tourisme, nos associations, et l'ensemble des professionnels du secteur touristique qui savent rendre attractifs notre département.

En 2001, la création des contrats de diversification annonçait la disparition des petites et moyennes stations de montagne. Grâce à la détermination des élus locaux et des acteurs de terrain, ces entités ont survécu et correspondent aujourd'hui à une offre touristique de proximité et accessible au plus grand nombre.
Aujourd'hui, le nouvel organisme départemental de promotion touristique, Isère Tourisme, repose en grande partie sur ce réseau local.

Le tourisme représente un véritable outil économique générateur d'emplois de proximité et non-délocalisables.
Notre politique touristique doit notamment évoluer vers le développement de l'agro-tourisme. Ce concept de « vacances à la ferme » permettrait à nos agriculteurs de faire redécouvrir leurs activités tout en complétant leurs revenus. Cette pratique est d'ailleurs largement privilégiée dans l'arc alpin, notamment en Savoie, Haute-Savoie et Italie.

De même, l'arrivée de Center Parcs dans les Chambarans permettra de diversifier encore l'offre touristique de notre territoire.
Nous ne pouvons d'ailleurs que déplorer l'attitude d'un groupe minoritaire de la majorité qui, pour des raisons purement idéologiques, s'oppose systématiquement à tous les projets touristiques structurants. Heureusement, ces sujets dépassent largement les clivages politiques habituels et recueillent l'approbation du reste de l'assemblée départementale. ■

Groupe sans étiquette

■ Parmi les groupes d'élus qui constituent le Conseil général de l'Isère, le groupe SANS ETIQUETTE se singularise par une totale indépendance et liberté politique.
Quatre Conseillers généraux le constituent : **Bernard Perazio,** président (Pont en Royans); **René Vette** (Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs) ; **André Roux** (Saint-Marcellin) ; **Fabien Mulyk** (Corps).
Notre liberté individuelle nous permet d'agir et d'intervenir en toute circonstance au sein de l'Assemblée dans le seul intérêt du Département, de nos collectivités de rattachement et des populations que nous représentons.
Force de propositions et d'amendements des sujets mis en débats par l'exécutif départemental, nos interventions sont utiles aux décisions de l'assemblée.
Ainsi notre groupe a voulu, soutenu ou contesté :

Voulu : le passage à 2 fois deux voies de l'axe de Bièvre. Le plan de trois ans pour relancer l'activité voyageurs de l'aéroport de Grenoble Isère. La suspension, dans l'attente d'un nouveau débat, de la suppression de la gratuité des transports scolaires pour les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI). Le maintien de la cuisine scolaire du collège de Pont-en-Royans. Les rénovations-extensions des collèges Marcel Mariotte et Rose Valland avec sa salle de sports.
Soutenu: la fin de la gratuité des transports scolaires eu égard à la prise en compte du quotient familial et de la suppression de la règle des 3 kilomètres. L'engagement financier du département pour Center Parcs à Roybon. Le grand projet Roussillon avec le futur aménagement de la Zone Industrialo-Portuaire. L'opposition à l'extraction du gaz de schiste. Le doublement de la voie rapide A 480 qui devrait fluidifier le trafic vers Grenoble....
Contesté : l'abandon du shunt de Rives -Voiron pour la ligne SNCF-TGV, qui prive GRENOBLE d'une vraie ligne rapide vers Paris. La suppression de l'aide aux communes pour leurs cantines scolaires. Le refus de l'exécutif d'inscrire dans les projets structurants du département, l'achèvement du tronçon autoroutier A 51 Grenoble-Gap....
Concernant l'acte majeur que constitue le vote du budget annuel, nous constatons une gestion financière lucide, dans un contexte économique international perturbé. Nous sommes satisfaits que le Conseil général de l'Isère maintienne une dette voisine de zéro et stabilise les impôts locaux. Nos votes restent, dossier par dossier, fonction de l'utilisation de ces budgets, et des propositions de l'exécutif départemental.
Quant aux transferts des charges de l'Etat vers le Département non compensés en totalité par les Gouvernements précédents et toujours dénoncés par l'actuelle majorité départementale, nous espérons vivement que la nouvelle majorité présidentielle s'appliquera à combler les retards, et remplira complètement ses obligations envers nos collectivités territoriales. ■

Raidlight équipe les coureurs

Un an après son installation en Isère, à Saint-Pierre-de-Chartreuse, l'entreprise spécialisée dans les équipements et les vêtements de trail continue d'innover.

>> Benoît Laval, l'ancien ingénieur textile passionné de trail a créé son entreprise à Saint-Pierre-de-Chartreuse.

En 2010, en s'installant à Saint-Pierre-de-Chartreuse, à 30 kilomètres de Grenoble, en pleine montagne. Raidlight, le spécialiste du trail, s'est offert un environnement sur mesure. Le trail est en pleine expansion en France depuis 2005. Ce sport consiste à courir sur des sentiers et chemins balisés sur des distances qui varient généralement entre 20 et 160 kilomètres. *"C'est aussi un marché en plein essor, avec 400 000 pratiquants réguliers"*, explique Benoît Laval, président-fondateur de Raidlight.

L'histoire de cette entreprise de 27 salariés, pionnière sur le marché du trail, est indissociable de celle de son patron. Passionné de course à pied depuis son enfance, Benoît Laval, 40 ans, vice-champion de France de trail, onze fois vainqueur du Défi de l'Oisans, s'est illustré dans les marathons les plus difficiles du monde comme la Diagonale des fous, à la Réunion, ou le Marathon des sables au Maroc. Parallèlement, le jeune ingénieur textile élaborait, pour son usage personnel, des vêtements techniques, qu'il vendait à l'arrivée des compétitions. *"En 1999, j'ai fini par créer Raidlight à Saint-Etienne, dans mon garage, en conjuguant ma passion et mon savoir-faire"*, résume-t-il.

L'entreprise a développé une ligne de vêtements techniques, fonctionnels et légers, mais aussi des sacs à dos, sacs de couchage, tentes et bâtons de randonnée, en misant sur l'innovation. *"Cet univers est dominé par des géants tels que Salomon, Adidas, Lafuma et Northface. Pour s'imposer dans cet environnement ultra-concurrentiel, il faut se différencier"*, précise Benoît Laval. Pour cela, Raidlight mise sur une force de vente atypique, en faisant tester ses produits par ses clients, qui s'engagent, en contrepartie, à remplir une fiche critique. Confort, qualité de l'isolation thermique, résistance à l'abrasion et à la traction, résistance des couleurs, imperméabilité… Tout est analysé. Les prototypes, testés en condition réelle par les clients, sont perfectionnés avant d'être fabriqués en série.

L'entreprise réalise 40 % de ses ventes sur son site Internet, 40 % dans son magasin de Saint-Pierre de Chartreuse, et 20 % à l'exportation, en Europe, au Japon, en Corée du Sud et à Hong-Kong. Benoît Laval s'est fixé un objectif ambitieux : multiplier par deux son chiffre d'affaires dans les cinq ans, et doubler ses ventes à l'exportation. Un challenge qui passe notamment par la diversification de sa gamme. Team R-Light 001, la première chaussure de trail siglée Raidlight, commercialisée depuis mai, s'inscrit dans cette stratégie. Avec son amorti, sa semelle et ses crampons interchangeables, qui permettent de tripler sa durée de vie, cette chaussure évolutive conforte l'image de la PME grenobloise. ■

Marion Frison

>> Le trail, course à pied sur des sentiers de montagne, est en plein essor.

>>Repères

En chiffres

- 27 salariés
- 3,5 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont :
- Raidlight : 2,5 millions d'euros
- Vertical : 1 million d'euros
- 20 % à l'exportation

>> Zoom

La première « station trail » d'Europe

A Saint-Pierre-de-Chartreuse, Raidlight abrite outre des bureaux, un laboratoire de recherche, un atelier de design, un magasin de vente, mais aussi la première station de trail d'Europe. Les pratiquants trouvent sur un même site, un vestiaire, des douches, un spa et des tapis roulants d'entraînement. A l'extérieur, ils peuvent s'élancer sur neuf parcours balisés de longueurs et de difficultés variables, sur lesquels ils peuvent tester gratuitement les produits de Raidlight. Cette station, créée en partenariat avec la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse et le Parc naturel régional du Vercors, a attiré 6 000 trailers depuis son ouverture.

>> L'atelier de design.

© DR

Les Historiales font revivre la Belle Époque

C'est le plus grand spectacle historique de Rhône-Alpes. Un son et lumière créé par 250 habitants du Nord-Isère. Du 18 au 28 juillet prochain, à Pressins, les Historiales présentent *"La Belle époque, de Dreyfus à Jaurès"*.

Quatre-vingts acteurs en costumes d'époque, des décors en trompe-l'œil, des numéros équestres et des effets spéciaux : le tout au milieu des bois, sur le site de Château-Vieux, à Pressins, village de 1 100 habitants près de Pont-de-Beauvoisin… Du 18 au 28 juillet, 8 000 spectateurs sont attendus pour le onzième spectacle des Historiales.

Depuis son premier spectacle en 1989 sur le thème de la Révolution française, ce "son et lumière" va de succès en succès. Après *"Gavroche, l'enfance d'une République"*, en 2009-2010, le public se retrouve cet été plongé dans la France de la *"Belle Époque"*.

De Dreyfus à Jaurès

Le spectacle commence en janvier 1898, avec la parution dans l'Aurore du célèbre *"J'accuse…!"* de Zola relançant l'affaire Dreyfus, autour de la condamnation de ce capitaine d'origine juive injustement accusé de trahison. Il se termine en juillet 1914, à la veille de la Première Guerre mondiale, avec l'assassinat du député Jean Jaurès, pacifiste et leader du Parti socialiste.

En deux heures de spectacle, les Historiales revisitent cette période mouvementée de l'histoire de France. *"Au-delà des drames et de la lente marche vers la guerre, c'est une période de progrès et de plaisir, de grands bouleversements sociaux et politiques"*, souligne Serge Revel, auteur et co-metteur en scène – également conseiller général du canton de Pont-de-Beauvoisin. Une époque empreinte de débats et de joutes oratoires, notamment à l'Assemblée nationale, où socialistes et nationalistes, dreyfusards et antidreyfusards, pacifistes et revanchards s'affrontent dans des combats d'idées.

Si la montée du nationalisme se fait entendre chez les parlementaires, après 40 ans de paix, la vie est à la légèreté. À Paris, c'est l'essor des cabarets, avec le Mirliton, les Folies-Bergères, le Moulin Rouge… L'heure est aux plaisirs, aux fantaisistes et aux artistes. On y rencontre des personnages célèbres, comme les peintres Toulouse-Lautrec et Modigliani, le chansonnier Aristide Bruant ou la danseuse de french-cancan La Goulue. L'époque est aussi marquée par la construction de la première ligne du métropolitain ou celle de la Tour Eiffel. De l'électricité à l'automobile, en passant par les premiers avions, tous les rêves sont permis ! Le Tour de France, la bande à Bonnot ou la loi de séparation de l'Église et de l'État font aussi partie de l'actualité… C'est toute cette période passionnante que Les Historiales nous font revivre, aux côtés d'une famille bourgeoise, dont le père est à la fois patron et député, et dont le fils aîné refusera d'endosser l'uniforme d'officier de l'armée pour devenir musicien… Une belle histoire pour une belle époque. ■

Sandrine Anselmetti

>> *Du 18 au 28 juillet, à Pressins. Renseignements : 04 76 32 81 13 ou www.leshistoriales.fr*

>>Repères

250 bénévoles mobilisés

Le plus jeune a trois ans, le plus âgé 75. Cet été, 80 acteurs bénévoles se succéderont sur la scène des Historiales de Pressins ! En coulisses, d'autres bénévoles ont fabriqué les décors, les costumes, préparé les numéros équestres ou les effets pyrotechniques… Au total, 250 habitants des 14 communes du canton de Pont-de-Beauvoisin se mobilisent pour ce spectacle en plein air, qui devrait drainer environ 8 000 spectateurs dans le bois de Pressins. *"Pour beaucoup, c'est une seconde vie qui occupe, toute l'année, une grande partie de leurs week-ends. Sans cette énergie, rien ne serait possible !"*, souligne Christian Bocuse, le président des Historiales. Pour faire toujours mieux, l'association organise des stages pour les bénévoles : formations d'artificiers, de peinture, création de costumes… L'objectif : émerveiller le public !

>>Zoom

"Pré en bulles" pour le jeune public

Depuis 2009, en préambule des Historiales, du 8 au 11 juillet a lieu dans le bois de Pressins un festival de spectacles pour jeune public : "Pré en bulles", qui propose des animations autour de la nature, du développement durable et de l'histoire, des ateliers interactifs et toute une palette de spectacles. Au programme de cette année : un groupe de rock'n'roll pour enfants, un conte théâtralisé, des animations musicales avec des instruments en légumes, du théâtre-marionnettes, des jeux en bois, un atelier archéologie, un parcours aventure dans les bois, sans oublier la ferme et ses animaux… et encore bien d'autres surprises !

>> *Du 8 au 11 juillet, de 10 h à 18 h, 06 17 54 53 40 ou www.leshistoriales.fr*

>> Lors des fêtes révolutionnaires de l'an dernier. En arrière-plan, le château de Vizille qui abrite le musée de la Révolution française dont l'entrée est gratuite.

Photo © L. Didot ville de Vizille

Vizille fête la Révolution

Vizille, "berceau de la Révolution française", organise les 21 et le 22 juillet prochains les quatrièmes Fêtes révolutionnaires. Un hommage à l'une des pages les plus marquantes de l'histoire de France.

Le 7 juin 1788, pour protester contre la réduction des prérogatives du Parlement du Dauphiné, le peuple grenoblois monte sur les toits et jette des tuiles sur les soldats envoyés par le Roi de France pour mater la rébellion. C'est la fameuse journée des Tuiles. Un mois plus tard, le 21 juillet, 487 représentants de l'Assemblée des trois ordres, noblesse, clergé et tiers-état se réunissent au château de Vizille dans la salle du Jeu de Paume pour réclamer au Roi la convocation des Etats généraux de la province, déclenchant un vaste mouvement populaire qui aboutira aux bouleversements de l'été 1789.

Pour la quatrième année, la commune de Vizille, berceau de la Révolution française, organise de grandes fêtes révolutionnaires. Dans le cadre du 220e anniversaire de la République (1792-2012), elles célébreront les moments emblématiques de 1792 : la prise du Palais des Tuileries par le peuple de Paris et la bataille de Valmy, victoire remportée dans le Nord-Est de la France par l'armée révolutionnaire contre une coalition d'armées étrangères venues restaurer la monarchie.

250 soldats

A cette occasion, le château de Vizille, propriété du Conseil général, sera le théâtre de nombreuses manifestations : plus de 250 soldats "reconstituteurs" en habits d'époque, escortés de chevaux, nous feront revivre ces événements avec préparation de la bataille, canonnades et duels d'artillerie… Également au programme : une fresque théâtrale du metteur en scène grenoblois Jean-Vincent Brisa, "1792, an 1 de la République", dans laquelle plus de 30 comédiens amateurs interpréteront la trahison du Roi, l'insurrection parisienne, la prise des Tuileries, la chute de la royauté, la victoire de Valmy… Outre ces temps forts, d'autres rendez-vous sont prévus parmi lesquels un banquet révolutionnaire, une conférence sur l'apport de Jean-Jacques Rousseau dans les idées révolutionnaires et un feu d'artifice le 21 juillet. Plusieurs milliers de personnes sont attendues pour ce rassemblement festif et populaire. ■

Annick Berlioz

>> Contacts :
www.fetes-revolutionnairesdevizille.com ou 0476788634, 0476687576.

>>Zoom

Un Domaine et un prestigieux château

C'est le château le plus prestigieux du Dauphiné. Construit entre 1600 et 1624 par le duc de Lesdiguières sur l'ancien site médiéval, il est intimement lié à la date du 21 juin 1788, date à laquelle des notables et juristes dauphinois défiant l'autorité royale se réunissent en assemblée dans ses murs pour réclamer la convocation des États généraux. Devenu propriété du Conseil général en 1973 et musée de la Révolution en 1984, le site est exceptionnel. Les salles, ouvertes au public, abritent de riches collections liées à la période révolutionnaire : peintures, sculptures, céramiques… À l'extérieur, un jardin de 100 hectares accueille chaque année plus de 800 000 visiteurs. L'entrée est gratuite.

>> Question à

Gilles Strappazon, conseiller général du canton de Vizille

"Un événement emblématique"

■ En quoi ces "fêtes révolutionnaires" sont-elles importantes pour l'Isère ?

Ces fêtes sont emblématiques. Elles célèbrent le 21 juillet, une date qui fut le prélude de la Révolution française. A travers cet événement, la commune de Vizille et le Conseil général souhaitent non seulement revenir sur une page marquante de l'histoire de France, mais surtout promouvoir les idées de progrès et de justice sociale qui ont fondé notre République. A ce titre, je tiens à remercier chaleureusement les nombreux bénévoles, partenaires privés et publics, qui aux côtés de la ville de Vizille, du Conseil général, de la Communauté de communes et de l'office de tourisme du Sud grenoblois s'investissent dans l'organisation de ces journées.

Un écrin vert pour le l

Un village dès la Préhistoire, des chevaliers-paysans en l'an mil, un lac fortifié au XIVe siècle… et aujourd'hui, un lac où il fait bon nager, voguer, pêcher et apprécier un riche patrimoine.

Illustration : © Bruno Fouquet

En superficie, c'est le cinquième lac naturel de France. Le lac de Paladru se déploie sur 6 km de long et 1 km de large, soit 390 hectares, à l'orée du pays voironnais, dans une cuvette de nature préservée, boisée et peu habitée. Un écrin vert pour le "lac bleu", appellation donnée en référence à sa couleur donc à sa pureté. Cinq communes le bordent : au nord, Paladru, au sud, Charavines avec, entre les deux, rive droite, Le Pin, rive gauche, Bilieu et Montferrat. Mais seuls Paladru et Charavines ont les pieds dans l'eau, les autres villages sont sur les hauteurs.

Le lac de Paladru a deux visages. En été, les estivants triplent presque la population, qui passe de 5 400 habitants à l'année à 12 000 résidents, sans compter les touristes venus pour la journée. Une affluence malgré tout mesurée : le lac, invisible depuis les routes principales, demeure un joyau discret au pied de la Chartreuse. Hors saison, ce lac sauvage avec ses roselières, ses oiseaux aquatiques et sa brume romantique ravit encore les visiteurs, pêcheurs, naturalistes et randonneurs fidèles au site, et les riverains qui viennent ouvrir leur maison le week-end. Vivent ici à l'année une poignée d'agriculteurs et des villageois, en grande majorité des propriétaires qui profitent d'une vie rurale et proche de la nature.

De la villégiature au tourisme

L'histoire du lac est passionnante. L'archéologie a révélé l'installation de nos ancêtres au bord des rives, dès le Néolithique, de 2 668 à 2 580 avant JC, puis en 1006 (voir encadré). Au XIVe siècle, le site, à une vingtaine de kilomètres de la frontière, était une place fortifiée, entre Dauphiné et Savoie, propriété des seigneurs locaux, comtes de Clermont, de Virieu ou de Paladru. En 1846, suite au décès sans héritier de ses derniers propriétaires, le lac de-

ac bleu

>> Le lac de Paladru: long de 6 km et large de 1 km, c'est le 5e lac naturel de France

>> Chaque commune riveraine du lac a sa plage ouverte au public.

Photos © F. Pattou - M. Giraud - illustration Bruno Fouquet

vint propriété de l'Etat qui le mit aux enchères. Un marchand de biens et un notaire s'en portèrent acquéreurs. Les frères Tercinet et les frères Lupin en furent propriétaires en indivision. Par la suite, en 1874 fut fondée la Société du lac de Paladru, propriétaire du lac à proprement parler - précisément du *"terrain couvert par les eaux lorsqu'elles arasent le déversoir de Charavines et ces eaux elles-mêmes"*. Cette société a aujourd'hui la jouissance du plan d'eau, bénéficie de son exploitation, assure son administration, la protection de sa faune et de sa flore.

Jusqu'au début du XXe siècle, il s'agit surtout de gérer la pêche et la chasse. Puis, suite au développement de l'industrie le long de la Fure, de grandes familles de sidérurgistes ou de papetiers font édifier les premières maisons bourgeoises au bord du lac. On vient en villégiature à Paladru. Puis, dans les années 1930, l'essor du tourisme conduit peu à peu à l'ouverture du site au public. La Société du lac autorise une première plage à Charavines et des zones de mise à l'eau pour la pratique du canotage. Peu à peu, des baux sont signés avec toutes les communes et le tour du lac s'équipe de plages et de ports. Les aménagements se poursuivent aujourd'hui encore, toujours avec modération et dans le respect du site. En 2000 était édifié le port de Paladru, en 2003, l'appontement de Bilieu, en 2010, le port du Pin. En 2012, la capacité du port de Bilieu a été doublée. Ainsi le public peut-il jouir de ce lac privé, selon des statuts uniques en Isère.

Un lac privé ouvert au public

La Société du lac de Paladru, qui regroupe 21 associés dont certains sont également propriétaires autour du lac et d'autres non, loue le droit de pêche à l'association de pêche locale, délivre des droits d'occupation aux quelque 90 riverains qui ont installé des pontons sur sa propriété et des droits de

>> L'une des granges de pisé qui enrichissent le patrimoine architectural local.

>> Une eau pure dans un écrin de verdure pour goûter aux plaisirs nautiques.

>> Le pays de Paladru est apprécié des deux roues pour ses itinéraires balisés.

Photos: © M. Giraud

>> Les roselières du lac sont protégées et abritent une avifaune précieuse.

De tous temps, des hommes et des femmes attachés au lac

© C. Lacrampe

>> Basé à Paladru, Henri Prieto, garde du lac assermenté, protège et surveille le site, peut verbaliser mais préfère informer. Il dispose d'un bateau et connaît tous les usagers du lac.

© C. Lacrampe

Loïc Erard, moniteur de voile et chef de base voile/kayak au YCGC, Yacht Club Grenoble Charavines, sait apprivoiser le vent et passe plus de temps sur l'eau que sur les berges du lac.

© C. Lacrampe

>> Archéologue, Eric Verdel fut parmi les premiers plongeurs-fouilleurs du lac et participa aux fouilles durant trente ans. il poursuit la rédaction des bilans scientifiques.

navigation pour tout bateau mis à l'eau. La navigation est autorisée du lever au coucher du soleil, la vitesse limitée à 5 km/h et les bateaux, d'une puissance supérieure ou égale à 10 CV, ne peuvent naviguer que du dernier week-end de juin au 30 septembre. Les recettes sont réinvesties dans l'entretien et l'aménagement du lac. Les sports nautiques sont autorisés mais soumis à certaines règles et si la pêche est permise, la chasse est interdite. Plusieurs espaces sont classés zones naturelles protégées, dont la roselière de Colletière ou celle des Grands Roseaux à l'extrémité nord. Ils constituent le lieu privilégié de nidification des oiseaux aquatiques et du frai des poissons, et sont inaccessibles. Outre les plages autorisées, le Bois d'Amour, un site naturel aménagé en douceur avec le soutien du Conseil général, vient d'être inauguré, à l'orée de Charavines, côté Bilieu. Un site charmant, sur 600 m de berge, avec un sentier, un espace vert d'arbres et de pelouse, des jeux en bois, des aires de pique-nique et des observatoires de la nature.

D'une rive à l'autre, ce lac est paisible. Les cinq plages (une gratuite, à Charavines, les autres payantes en période de surveillance) sont de taille modeste. Les bateaux se propulsent avec des moteurs discrets, à voile ou à rames. On peut se rafraîchir, pédaler sur l'eau ou autour dans le calme, randonner à pied ou à cheval…

A la surface de l'eau

De nombreux sentiers s'élèvent en longeant les pâturages, en traversant des sous-bois, avec de beaux panoramas sur le lac.

Toutefois, c'est en voguant sur ses eaux claires, que l'on prend sa véritable mesure. Embarqués, on croise les pêcheurs de lavarets, ce poisson typique des lacs alpins, que l'on traque avec des cannes à pêche courtes. Plus loin, on observe une roselière abritant une famille de colverts et le départ

Le lac joue la musique de l'an mil…

C'est une exposition extraordinaire à laquelle nous convie le musée archéologique de Charavines, à la découverte des instruments de musique et de la musique de nos ancêtres. L'exposition présente des vestiges d'instruments médiévaux fortement endommagés et leur reconstitution intégrale en état de fonctionnement. Pour cette reconstitution unique en Europe, les scientifiques ont extrapolé et recoupé les informations entre les découvertes archéologiques et les représentations iconographiques d'époque. Certains instruments ont traversé les âges et restent d'actualité. Nous découvrons ainsi une histoire de la musique, des flûtes aux frestels en passant par les muses qui deviendront cornemuses, des flûtes à os aux sifflets en terre en forme d'animaux, des cors aux sonnailles. Musique du berger solitaire ou de fête populaire, musique à rêver ou à danser… En marge de l'exposition, des ateliers sont proposés dont "Flûte alors" qui présente le plus vieil instrument du monde - une flûte de 35 000 ans d'âge - et nous invite à en fabriquer une. Sans oublier un concert de musique médiévale avec les instruments reconstitués.

>> Exposition jusqu'au 31 décembre au Musée archéologique du lac de Paladru, face à l'église de Charavines : 04 76 55 77 47. Contact: www.museelacdepaladru.com

© C. Lacrampe

>>Découverte

Un lac qui passionna les scientifiques

Le lac de Paladru est célèbre pour avoir révélé au monde des objets préhistoriques et médiévaux de la vie quotidienne incroyablement bien conservés car protégés par leur immersion. Un apport inestimable à l'archéologie et à la compréhension de la vie quotidienne de nos ancêtres. Ainsi furent récupérés des silex avec leur manche, des flûtes, des armes, des jeux… C'est à l'occasion d'une baisse du niveau des eaux du lac, en 1904, que l'on découvrit, tout d'abord, des vestiges préhistoriques sur le site dit des Baigneurs, à Charavines. Les fouilles menées de 1972 à 1986 révélèrent l'existence de deux villages préhistoriques successifs, entre 2668 et 2580 avant JC. Ainsi, nos ancêtres cultivateurs demeuraient une vingtaine d'années au même endroit avant de se déplacer pour défricher de nouvelles parcelles pendant que la nature régénérait les anciennes. A quelques centaines de mètres de ce premier site archéologique, un autre beaucoup plus récent, dit des chevaliers-paysans de l'an mil, fut occupé au Moyen Age et fit l'objet d'une campagne de fouilles systématiques durant 37 ans (1972-2009) qui passionnèrent les scientifiques et permirent de constituer des collections exceptionnelles. Ce site habité à partir de 1006 fut délaissé vers 1035 en raison de la montée des eaux. Deux autres villages médiévaux ont été identifiés mais non fouillés autour du lac : celui d'Ars (en face) et celui des Grands Roseaux (au nord). Le village des chevaliers-paysans comptait trois maisons fortifiées, édifiées sur une plage de craie. Si la majorité des collections émanant des fouilles de Paladru est conservée au Musée dauphinois, le musée archéologique de Charavines en présente une sélection qui évoque la vie quotidienne de nos ancêtres de Paladru.

Pédaler avec Natura vélo…

Fondée voici trois ans, à Charavines, par Bertrand Rabatel et David Agriel, Natura vélo intègre une école de VTT et de cyclotourisme dont les moniteurs vous font découvrir en pédalant les plus beaux sites du lac, lors de sorties accompagnées ou de stages. Vous pouvez aussi louer des vélos, dont le vélo électrique Moustache, VTT ou VTC, ou encore le Mobil dream, adapté aux personnes en fauteuil, fabriqué au Fontanil. Le lac dispose de nombreux itinéraires cyclistes et VTTistes au départ de Charavines, Paladru ou de la grange Dimière dont le petit tour du lac (25 km/740 m de dénivelé) ou le grand tour (51 km/1 500 m de dénivelé).

© C. Lacrampe

Contacts : 04 76 35 64 98 ou 04 76 35 64 98 www.naturavelo.com

…et voguer sur le Lac bleu

Le lac accueille les voiliers, les barques des pêcheurs, les pédalos, les kayaks et les avirons, et même les skieurs dans le sillage des bateaux à moteur. De fait, les amateurs de tous les sports aquatiques peuvent se faire plaisir et plusieurs bases nautiques proposent des formations et des embarcations en location : YCGC, SPAC, Nautilac… Nouveauté 2012 : une école de plongée lacustre, accessible dès 8 ans, initiée par Bul d'air et le paddle surf (surf à la rame) chez Nautilac. Vous pouvez aussi embarquer pour une croisière à la découverte du lac sur le voilier de 8 m du SPAC, accessible aux personnes à mobilité réduite, avec possibilité de tenir la barre et sentir le vent dans les voiles… YCGC : 04 76 67 47 13. SPAC : 04 76 06 61 21. Nautilac : 06 01 71 93 34.

© C. Lacrampe

Bul d'air : 06 60 07 82 67. Club d'aviron : 06 42 72 16 45.

d'un cormoran qui éclabousse la surface de l'eau. Au sud, on s'approche du village médiéval des chevaliers de l'an mil dont affleurent toujours les vestiges, plus d'un millénaire après son immersion et la désertion du site. Plus loin, on repère le village néolithique des baigneurs, et entre les deux sites archéologiques, la première plage de Charavines et la queue du lac avec son déversoir.

Posé à 500 mètres d'altitude, ce lac pré-alpin alimenté par deux cours d'eau, le Courbon et le Chantabot, connaît un important marnage – différence de hauteur des eaux, plus de 1,50 mètre en saison normale et jusqu'à 2 mètres lors des saisons particulièrement sèches. Le déversoir de Charavines contrôle et régule le débit de la Fure, seul exutoire du lac. De retour sur la terre ferme, on peut rejoindre l'un des restaurants du lac – six restaurants de village, sept restaurants de plage – pour déguster la traditionnelle petite friture. Après les plaisirs nautiques, les plaisirs terrestres. Il faut aussi découvrir, au Pin, la magnifique et immense Grange Dimière, vestige du monastère chartreux de la Sylve Bénite (daté de 1655). Cet été, l'artiste Sophie Verger y expose son bestiaire imaginaire de grès et de faïences. Une belle exposition jusqu'au 30 septembre. D'autres animations culturelles animent le lac, autour de la Grange Dimière ou du musée archéologique - ateliers pour les enfants, concerts, conférences, rencontres - et des troubadours investissent les places des villages. L'été est culturel et festif autour du lac. ■

Corine Lacrampe

>> Office de tourisme du pays voironnais, bureau d'accueil du lac de Paladru, 230, rue des Bains, Charavines : 0676066031, www.paysvoironnais.info

>> Les barques des pêcheurs signent le lac de Paladru

Le soutien du Conseil général

Le lac de Paladru est situé à cheval entre deux cantons : le canton de Saint-Geoire-en-Valdaine, dont André Gillet est conseiller général, pour Montferrat et Paladru, et le canton de Virieu-sur-Bourbre dont Daniel Vitte est conseiller général pour Bilieu, Charavines et Le Pin. Les aides du Conseil général de l'Isère sont multiples pour soutenir les communes riveraines du lac tant pour l'entretien de leur patrimoine, les équipements publics et scolaires, la voirie, mais aussi le développement touristique du site.

André Gillet, Conseiller général de Saint-Geoire-en-Valdaine

Daniel Vitte, Conseiller général de Virieu-sur-Bourbre

Par l'intermédiaire de la CAPV (Communauté d'agglomération du pays voironnais), le Département subventionne le schéma de développement touristique, qu'il s'agisse de dynamiser la filière pêche, de réaménager la plage municipale du Pin ou de financer l'équipement d'une école de VTT à Charavines. En 2012, se sont achevés les travaux de requalification des plages et des aires de détente de la Veronnière et du Bois d'amour, à Charavines, toujours dans le cadre du contrat d'agglomération.

Concernant les aides aux communes, on peut citer pour Le Pin, l'extension du cimetière communal et la reprise de la toiture de l'atelier municipal. Pour Bilieu, la rénovation de la toiture de l'église, pour Paladru, la mise en accessibilité des salles de la mairie et de la crèche Saint Pierre. On peut aussi rappeler que les fouilles archéologiques du lac furent financées par le Conseil général de l'Isère tout comme les travaux scientifiques qui se poursuivent.

Irène Till > écologue du végétal

Elle veille sur la conservation des espèces

© M. Giraud

Qui ne connaît pas le chardon bleu, aussi appelé "reine des Alpes" ? *"Ce fleuron de la flore alpine est en voie de disparition, bien qu'il soit protégé depuis 1982 : on ne le trouve plus que dans une quarantaine de communes en France, du Jura au Mercantour"*, se désole Irène Till-Bottraud, directrice du Leca (Laboratoire d'écologie alpine) de Grenoble. Cette ingénieure agronome, qui a éprouvé ses premiers émois botaniques aux côtés de son père, dans les montagnes de l'Ain de son enfance, consacre, depuis 12 ans, une partie de son temps à la sauvegarde de l'espèce, avec un double objectif. *"Il s'agit de préserver la biodiversité, et de conserver un élément du patrimoine touristique, emblématique de nos montagnes"*, explique-t-elle. Chaque été, elle passe de longues heures sur le terrain, avant d'analyser dans son laboratoire l'empreinte génétique de la plante : *"Fécondation manuelle, comptage des germinations, comparaison des modes de gestion agricole… tout est bon pour comprendre sa régression et tenter d'y remédier"*, poursuit-elle. Les résultats, confortés sur une longue période, lui ont permis de tirer des conclusions fiables. *"Les pâturages de printemps et l'extension de la forêt consécutive à l'exode rural ont été néfastes au chardon bleu qui n'aime pas l'ombre du tout"*, confie-t-elle, précisant que la plante peut vivre entre 60 et 100 ans. Les agriculteurs qui acceptent de ne faucher leur prairie qu'après le 15 août deux années sur cinq perçoivent une subvention cofinancée par l'Etat et l'Europe. ■

Marion Frison

Jérôme Marchand > luthier

Quand le bois devient musique

© S. Anselmetti

A 45 ans, Jérôme Marchand a décidé de prendre un virage professionnel à 180 degrés : devenir luthier. Un métier rare, puisqu'ils ne sont que sept en Isère. Depuis 2010, Jérôme répare et fabrique des guitares dans son atelier, de Saint-Sorlin-de-Morestel, en Nord-Isère. Diplômé d'un BTS en conception mécanique, il travaillait jusque-là comme dessinateur de machines spéciales pour l'industrie. *"Pour moi, cette reconversion, c'était répondre à une envie forte : vivre d'un métier qui me passionne et maîtriser toutes les étapes de mon travail, en fabriquant un objet de A à Z."* Guitariste depuis l'adolescence et bricoleur averti, Jérôme a toujours aimé la musique et le travail du bois. Une double passion qui l'a conduit à prendre un congé individuel de formation d'un an, chez un luthier, pour apprendre tous les gestes et savoir-faire du métier. Aujourd'hui, Jérôme fabrique une vingtaine d'instruments par an : des guitares folk, jazz ou à cordes de nylon et crée des modèles "à la demande". *"C'est le musicien qui guide mon travail. Mon défi, c'est de répondre à ses attentes le plus précisément possible"*. Soucieux de chaque détail, de l'assemblage au vernissage, en passant par le mariage des essences de bois, Jérôme met 80 à 100 heures pour réaliser une guitare. Des instruments de qualité, beaux, sobres et légers. *"Voir le musicien avec les yeux qui brillent quand il se met à jouer, c'est ma récompense ultime."* ■

Sandrine Anselmetti

© M. Giraud

Anne-Sophie Cosson > agricultrice

Des crèmes glacées à la ferme

En 2009, en reprenant une exploitation agricole à Revel, dans le massif de Belledonne, Anne-Sophie Cosson, 37 ans, a réalisé un rêve. La vocation lui est pourtant venue tardivement. Cette fille d'éleveurs laitiers normands avait d'abord tourné le dos à l'agriculture intensive de son enfance, pour enseigner la gestion de l'environnement. *"A l'occasion d'une mutation professionnelle à Florac, dans les Cévennes, j'ai découvert une agriculture de montagne à échelle humaine, adaptée à son environnement et proche des consommateurs et j'ai souhaité changer de vie"*, explique-t-elle. Pour y parvenir, elle a suivi une formation agricole, avant de chercher une exploitation. *"Mon mari, enseignant-chercheur, ayant été nommé à Grenoble, j'ai prospecté dans la région"*, précise-t-elle. Anne-Sophie Cosson produit en agriculture biologique des petits fruits rouges, dont elle fait de délicieux sorbets, dans le laboratoire qu'elle a installé, avec le soutien financier du Conseil général. Ses deux vaches lui fournissent également le lait dont elle a besoin pour fabriquer de la crème glacée. L'agricultrice vend sa production à la ferme, et dans des points de vente collectifs. *"C'est la meilleure façon de valoriser mes produits, mais aussi rencontrer le public."* Un plaisir qu'elle prolonge en ouvrant l'exploitation à des petits citadins heureux de jouer les "apprentis paysans". ■

Marion Frison

Renée Cheylan > artiste peintre

Elle raconte la cité des peintres

© Sandrine Anselmetti

"Mon mari était passionné d'histoire locale. Pendant 40 ans, il a effectué des recherches sur Morestel et ses environs dans les archives municipales, départementales, les bibliothèques… Retracer le passé de sa commune était son violon d'Ingres", raconte Renée Cheylan. A 87 ans, cette habitante de Morestel, en Nord-Isère, a souhaité rendre hommage au travail de son époux, décédé en 2007, en publiant *Et si Morestel nous était conté*. Ce bel ouvrage, illustré de 75 dessins au fusain, retrace l'histoire de la ville et des villages alentours depuis le Moyen Age, avec comme fil rouge les endroits où les peintres de l'école lyonnaise – Ravier, Guiguet, Reignier… – ont vécu et peint, faisant de Morestel "la cité des peintres". L'histoire de ce livre, c'est aussi une belle histoire de famille : Renée, peintre de formation, médaille d'or du Meilleur ouvrier de France en décoration sur porcelaine et médaille de vermeil en peinture sur soie, a réalisé les dessins agrémentant les recherches de son mari, tandis que son fils et sa belle-fille, Jean-Marc et Paty, ont compilé et mis en forme l'ensemble des textes. Le résultat : un très beau livre de 120 pages, un circuit historique au Pays des couleurs, qui nous entraîne d'églises en châteaux, de hameaux en moulins, à la découverte des lieux patrimoniaux existants ou disparus. Une jolie promenade entre art et histoire. ■

Sandrine Anselmetti

Danielle et Christian Mouzon > "hôteliers"

Un camp de yourtes en Isère

"Nous sommes un peu nomades dans notre tête et aimons les ambiances qui font voyager", témoignent Danielle et Christian Mouzon. Sur les hauteurs de Biol, un petit village de 1 200 habitants dans le Nord-Isère, ce couple a ouvert en 2008 des chambres d'hôtes atypiques. Face à leur maison, sur un grand terrain de 7 000 m^2, ils ont installé huit yourtes de couchage. Grandes tentes cylindriques, les yourtes sont l'habitation traditionnelle des Mongols et des Turcs d'Asie centrale depuis plus de 2 000 ans. Appréciées pour leur montage et leur démontage très rapide, elles comprennent une seule pièce au centre de laquelle est installé un grand poêle. Grâce à leur stabilité et à leur armature de bois souple, elles peuvent résister aux plus violentes tempêtes. Leur habillage intérieur en feutre – mélange de laine de mouton et de poil de yak – les isole du froid. La toile étanche qui les recouvre les rend imperméables à l'humidité et à la pluie. Seule concession à la tradition : les yourtes de Danielle et Christian sont équipées d'électricité et de chauffage.

Depuis son ouverture, le camp ne désemplit pas. *"Chaque année, nous accueillons plus d'un millier personnes. Surtout des familles qui viennent pour une nuitée ou un week-end, séduites par le dépaysement et la tranquillité."* ■

Annick Berlioz

Hervé Allard > cyclotouriste

Le tour de France à vélo

Port-Leucate, près de Narbonne, le 23 juillet 2009. Il est 8 h 10. Hervé Allard donne son premier coup de pédale, direction Marseille. Tout jeune retraité, habitant Grenoble, il a en projet d'effectuer le tour de France à vélo. Pas celui de la Grande boucle, dont le parcours est ciselé pour les champions. Non, un vrai tour de France, qui va épouser les frontières terrestres et maritimes de l'Hexagone. Près de 5 000 km au total qu'il espère boucler en deux mois.

Ancien formateur pour adultes, Hervé Allard se définit comme un promeneur plutôt qu'un cyclotouriste averti. *"Je n'ai jamais cherché la performance. Je préfère me balader, prendre les petites routes, faire des détours."* Quant à son tour de France, il minimise l'exploit : *"C'est un challenge à la portée de tous. Il faut juste être en bonne santé, aimer le camping et avoir un peu pédalé auparavant."* A raison d'une centaine de kilomètres par jour, avec quand même l'ascension de cols prestigieux comme l'Aubisque ou le Tourmalet, et 23 kg

© D.R.

de bagages, il mettra 52 jours pour boucler son tour, enchanté par les rencontres effectuées et les régions traversées. Pourquoi un tel projet ? *"Je voulais rendre hommage à un écrivain-cycliste que j'aime particulièrement, Louis Nucéra, tué dans la région niçoise par un chauffard alors qu'il faisait du vélo."* Afin de laisser une trace de son périple vélocipédique, Hervé Allard a mis au propre ses notes de voyage et édité un ouvrage, *Le Tour de France d'un promeneur solitaire*, disponible dans les librairies grenobloises ou auprès de : annickhervé.allard@free.fr ■

Richard Juillet

Ces associations qui font

Patrimoine

Sauvegarder l'abbaye de Saint-Chef

Photo : © D.R.

En Nord-Isère, à 15 kilomètres de Bourgoin-Jallieu, se trouve l'un des joyaux de l'art roman en France : l'abbaye bénédictine de Saint-Chef. Bâtie au XI[e] siècle, l'église abbatiale de ce village de 3 500 habitants fait partie des premiers édifices en France classés Monument historique, en 1840. Sa particularité : un décor exceptionnel de fresques romano-byzantines, parmi les plus riches et les mieux conservées. Créée en octobre 2010, l'Association de sauvegarde de l'abbaye de Saint-Chef a pour objectif de préserver ce patrimoine. *"L'abbatiale est l'originalité de notre village. Nous y sommes très attachés"*, témoigne Chantal Casseville, présidente de l'association. Avec 12 bénévoles et une cinquantaine d'adhérents, l'association récolte des dons et organise des concerts dont les recettes sont destinées à restaurer l'église et notamment à l'équiper d'un chauffage. *"Nous avons créé les Musicales de Saint-Chef, des concerts qui ont lieu dans l'église tout au long de l'année : jazz, chorale, musique classique, harmonie... C'est l'occasion d'animer le village et de faire vivre l'abbatiale"*, explique Chantal Casseville. En plus de ces concerts, l'association organise des animations musicales en mai, à l'occasion du week-end des Musées en fête, et en septembre lors des journées du patrimoine. Prochains rendez-vous : les 15, 16, 29 et 30 septembre. ■

Contact : 06 33 47 54 70.

Solidarité

Des vacances pour tous les enfants

©D.R

En France, un enfant sur trois ne part jamais en vacances. Depuis 28 ans, l'association grenobloise La Clé des champs organise des séjours pour permettre aux plus modestes de rompre avec leur quotidien, moyennant une participation modique des familles. Cette année, une vingtaine de jeunes isérois de 6 à 10 ans, suivis par le Secours catholique et le Secours populaire, passeront deux semaines à Chauffayer, dans les Hautes-Alpes. Au programme, jeux, balades, musique, excursion au lac du Sautet, nuit sous la tente... Ce camp est aussi l'occasion de sensibiliser les enfants aux règles de la vie collective et au respect de l'autre. *"Nous ne changerons pas leur vie, mais leur proposons une parenthèse de verdure"*, explique Pascale, vice-présidente de La Clé des Champs. L'association déploie des trésors d'ingéniosité pour financer ses camps. Une association des Alpes-de-Haute-Provence prête son centre de vacances. L'équipe d'encadrement est composée de bénévoles. Hannah, une étudiante grenobloise, participera cette année à son quatrième séjour : *"La première fois, je suis venue pour valider ma formation BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). J'ai adhéré au projet à tel point que je préfère revenir plutôt que d'être salariée dans un camp plus* « classique ». *"* L'association cherche activement des bénévoles pour la seconde quinzaine d'août. ■

http://la-cled.org/index.html

Pèlerinage

En route pour Compostelle

© D.R

Chaque année, ils sont des centaines de milliers à se mettre en route pour Saint-Jacques-de-Compostelle. Des quatre coins de France et d'Europe, par conviction religieuse ou par simple démarche personnelle, tous convergent vers le même but : la cathédrale de Santiago, en Galice au nord-ouest de l'Espagne où se trouve le légendaire tombeau de saint Jacques le Majeur. *"On ne le sait pas, mais notre région est un passage obligé pour les pèlerins venant du nord de l'Europe"*, explique Jean Monneret, président de l'Association Rhône-Alpes des amis de Saint-Jacques (photo). Chaque année, 4 000 pèlerins traversent notre département. Rien qu'en Isère, le chemin représente 296 kilomètres de sentiers balisés avec quatre bretelles au départ de Grenoble, La Tour-du-Pin, Vienne et Voiron. Créée il y a 20 ans, cette association rassemble 280 adhérents qui aident les pèlerins à se diriger vers Le Puy-en-Velay, étape majeure du Camiño. *"Nous entretenons et balisons les sentiers qui sillonnent l'Isère. Nous avons aussi des contacts avec les communes, les diocèses et des particuliers pour favoriser l'hébergement des pèlerins selon une libre participation au gîte et au couvert."* En organisant aussi des sorties et des conférences, l'association s'attache à promouvoir ce trésor de notre patrimoine et délivre la Crédentiale, qui accrédite celui qui marche de son titre de pèlerin… et lui permet d'obtenir la Compestalla une fois à Santiago. ■

Contact : 04 76 87 96 72.

bouger l'Isère

Festival

Quand des jeunes font vivre un territoire !

© D.R.

"Les gens, ici, sont contents que des jeunes se bougent pour faire vivre ce territoire rural" explique Jeremy, l'un des responsables de l'association le Mamba vert.

Chaque année, depuis cinq ans, le petit village de Balbins-Ornacieux, 600 habitants, près de La Côte-Saint-André, fait parler de lui les derniers jours d'août. Pendant deux soirées, à l'initiative d'une dizaine de jeunes, tous membres de cette association, se déroule l'un des événements les plus festifs de la région côtoise : le Binbal'Stoch festival. *"En 2008, nous avions eu l'idée d'organiser un concert au village avec notre groupe, Remanka,* poursuit Jeremy. *L'année suivante, nous avons invité d'autres formations régionales. Devant le succès rencontré, nous avons décidé d'organiser un événement sur plusieurs jours. Le Binbal'Stoch festival était né."* Depuis, Alexandra, Lauren, Malik, Jacques ou encore Joachim, ne ménagent pas leurs efforts pour offrir au public des animations de qualité dans une ambiance conviviale et à petit prix. La première soirée est dédiée au rire, avec des compagnies burlesques et la seconde aux musiques actuelles, chanson française, swing, jazz manouche... *"L'an passé, malgré le mauvais temps, nous avons accueilli plus de 600 spectateurs, soit autant que la population du village !"* Le prochain festival se déroulera les 30 et 31 août. Jeremy et son équipe auront alors besoin de renforts. N'hésitez-pas à le contacter.

■ ***Contacts : Office de tourisme du Pays de Bièvre-Liers, 04 74 20 61 43. www.binbalstoch.com***

Protection des animaux

Un refuge à la campagne

Photo : © M. Giraud

100 000 chiens et chats sont abandonnés chaque année en France dont 60 000 à la veille des vacances. *"70 % des abandons sont dus à des comportements irresponsables,* alerte Audrey Bengriba, présidente de l'Association de protection animale de Grenoble et de l'Isère (Apagi). *Mais le chômage, la maladie, les séparations et les expulsions conduisent aussi parfois les maîtres à nous confier leur animal la mort dans l'âme."* En pleine campagne, au Versoud, dans la vallée du Grésivaudan, le refuge de l'Apagi a recueilli l'année dernière 170 chiens et 215 chats (en augmentation de 25 %), provenant des 27 communes de l'agglomération grenobloise et d'autres villes iséroises conventionnées avec la Fourrière. Tous ces animaux bénéficient de beaucoup d'attention. Conduits chez le vétérinaire dès leur arrivée au refuge, ils sont tatoués, vaccinés et stérilisés si nécessaire. 50 bénévoles viennent s'occuper des pensionnaires plusieurs fois par semaine. Certains font office de famille d'accueil et reçoivent les animaux chez eux le temps qu'ils se refassent une santé pour être adoptés dans de bonnes conditions. Si vous recherchez un nouveau compagnon à poils, vous pouvez vous rendre sur le site Internet de l'Apagi où des dizaines d'animaux sont en attente d'adoption.

■ ***Contacts : 659, route de l'Isère au Versoud, 04 76 77 20 06. www.apagi.fr***

en bref

Soutenons les jardins solidaires

"Vous avez besoin de légumes, ils ont besoin de travail". C'est le slogan de l'association Jardins solidarité à Moirans, qui propose des postes en insertion à des Isérois éloignés de l'emploi (26 postes en 2011). Pour poursuivre son action, elle est à la recherche de nouveaux adhérents. En vous abonnant pour recevoir des paniers de légumes bio de saison, 48 semaines par an, vous cultivez la solidarité mais aussi le respect de l'environnement. 20 points de dépôts différents sont proposés pour récupérer vos légumes à Moirans, Voreppe, Grenoble, Meylan, Lans-en-Vercors…

Contact : 04 76 35 01 69.

Cuisine sans frontières

Deux Iséroises du Réseau éducation sans frontière (RESF 38), Raphaële Bruyère et Sandrine Trigeassou, ont invité des femmes en situation d'exil à leur transmettre une recette de cuisine de leur pays… Ragoûts africains, dolmas arméniens, böreks albanais ou tajines algériens, 15 recettes traditionnelles savoureuses, et autant de beaux moments de partage, ont été compilées dans un bel ouvrage illustré, "Cuisine sans papier". Edité avec le soutien du Conseil général et de l'imprimerie des Deux Ponts, il est vendu au prix de 10 euros au profit des demandeurs d'asiles du collectif des écoles primaires Berriat et Anthoard de Grenoble. .

Contact : if.if.between@hotmail.fr

Handicap et automobile

L'association Point carré handicap lance l'édition 2012-2013 de son guide Handicap et automobile – 144 pages au lieu de 132 pour la précédente. Ce guide, nominé pour le prix Handi-livres de la Mutuelle Intégrance en 2010, recense toutes les adresses et matériels utiles aux personnes handicapées souhaitant passer leur « permis B avec aménagement » ou équiper leur véhicule.

Contacts : Club des loisirs et d'entraide de l'hôpital Raymond-Poincaré, 11 rue Claude Liard, 92380 Garches. 01 47 01 09 60.

Nord-Isère

Les 7 et 8 juillet

25e Festival Nature en Bièvre

À La Côte-Saint-André. 06 72 00 41 40.

Animations sur le thème de la chasse et de la pêche. Une centaine d'exposants présentent artisanat, produits du terroir, articles de sport… Rassemblement national de meutes de chiens, simulateur de pêche, concours de trompes…

7 et 8 juillet

5e Meeting Cox

À Faramans. 06 08 58 36 26.

Rassemblement automobile organisé par l'association "Bougeons-nous la vie", réunissant Coccinelles, "combis", Porsches et dérivés. Nombreuses animations : la 2 CV Citroën est la guest-star 2012 ; élection des plus belles cox et de la plus belle Renault 4L pour ses 50 ans.

Le 9 juillet

Barnums

À L'Isle-d'Abeau. 04 74 18 20 20.

Les Barnums, la plus grande famille du cirque du monde, défilent avec leur Ecomobile dans les rues de la ville. M. Loyal, Auguste, les jongleurs, la trapéziste vous donnent ensuite rendez-vous au parc Saint-Hubert à 19 h.

Grenoble agglomération

Du 4 au 14 juillet

Jeune théâtre européen

À Grenoble. 04 76 01 01 41.

Les 24e Rencontres du jeune théâtre européen réunissent 17 compagnies venues de 13 pays. Elles proposent 22 spectacles gratuits. La parade d'ouverture s'inspire de "Mère courage et ses enfants", de Brecht.

Le 5 juillet

Marché d'été

À Fontaine. 04 56 38 22 23.

Organisé dans le cadre des "Soirs d'été 2012", en lien avec les habitants. Marché de créateurs (bijoux, céramiques, vêtements, jouets artisanaux…) doublé d'une fête intergénérationnelle. Mail Marcel Cachin. De 17 h à 23 h.

Vallée du Grésivaudan

Du 6 au 14 juillet

Festival de l'Arpenteur

Aux Adrets. 04 76 71 16 48.

Théâtre, concerts, spectacles de marionnettes, cabaret, mais aussi bivouac, repas champêtre et randonnées… autour du thème "Archipels". Organisé par la Cie Scènes obliques.

Le 8 juillet

Fête de la transhumance

À Chamrousse. 04 76 89 92 65.

Rassemblement des troupeaux et rencontre avec les bergers. Balades avec le troupeau, marché de produits régionaux. Animations musicales. Dès 10 h, au pied du télésiège de Bachat-Bouloud.

Sud-Isère

Les 7 et 8 juillet

12e Foire bio

À Méaudre. 04 76 95 20 68.

Foire traditionnelle réunissant près de 120 exposants. Conférences autour du thème "L'enfant est l'avenir de la planète". Ateliers, mini-ferme, marché d'artisanat… Place du village. Gratuit.

Les 7 et 8 juillet

Equi'festival

À Villard-de-Lans. 04 76 95 10 38.

Fête du cheval proposant randonnée, jeux équestres, spectacle de voltige, atelier "déguise ton cheval", projection du film *Gazelle,* marché équestre et concert country.

Les 9 et 10 juillet

Fête de l'escalade

À Lans-en-Vercors. 04 76 95 15 99.

Organisée par l'association Roc'and Co. Deux jours pour découvrir toutes les formes de cette discipline à travers séances d'initiation, démonstrations et jeux. Sur le site du Furon.

Chartreuse Sud-Grésivaudan

Les 6 et 7 juillet

24e Rallye de Saint-Marcellin

À Saint-Marcellin. 04 76 38 07 48.

Course de voitures. Rallye national d'équipage concourant pour la coupe de France des rallyes.

Les 6 et 7 juillet

15e Festival du col des 1 000

À Miribel-les-Echelles. 06 72 01 56 51.

Concerts de musiques actuelles, en plein air, au cœur du Parc régional de Chartreuse. Au programme : Deluxe, Kanka, Les Scratch bandits crew, Djemdi, Yoanna… Col de la croix. De 18 h 30 à 5 h du matin.

Le 8 juillet

8e Fête de la vie d'autrefois

À Saint-André-en-Royans. 04 76 36 02 54.

Fête des vieux métiers et des savoir-faire d'autrefois, animations folkloriques avec le groupe Sarreloup. Démonstrations de métiers anciens, pierre, dentelles, bois, reliure… Exposition de blasons et photos. De 9 h à 20 h.

>>Les bons goûts de notre terroir

Chaque mois, découvrez les terroirs de l'ancien Dauphiné. Par Corine Lacrampe.

La friture du lac

©C. Lacrampe

Nos ancêtres du lac de Paladru étaient des paysans, mais aussi des pêcheurs. Ils prélevaient dans le lac des poissons qu'il faisaient griller ou bouillir, mettaient en saumure ou à sécher au soleil. La friture n'était pas encore à l'ordre du jour. Longtemps après, lorsque le lac devint lieu de villégiature, ce fut une tradition : on allait le dimanche manger une friture dans l'un des restaurants du lac. Ce grand classique perdure. Vous pouvez aussi oser maison. Pour 4 convives, compter 500 g de petits poissons (ablettes, goujons, éperlans), achetés chez un poissonnier ou surgelés. Fariner les frais – pas besoin de les vider ! Tremper rapidement les surgelés dans le lait avant de les fariner. Jeter les poissons dans l'huile de friture durant 5 minutes en les tournant régulièrement pour qu'ils dorent de tous côtés. Egoutter, enlever l'excès de gras sur un papier absorbant, saler et servir de suite avec des quartiers de citron. Le poisson est croustillant en surface et moelleux à l'intérieur. Ne pas oublier les rince-doigts.

Droit de réponse

Dans le numéro d'Isère Magazine de mai 2012, l'opposition départementale a mis en cause, dans sa tribune d'expression politique, la Frapna Isère à propos des passerelles du Drac. Conformément à la loi, Isère Magazine publie le droit de réponse que lui a fait parvenir la Frapna.

MAUVAISE FOI ET DESINFORMATION

Des élus départementaux ont usé de propos mêlant mauvaise foi et outrance assumée, au prétexte d'une action en justice gagnée par la LPO au sujet des passerelles du DRAC. D'où ce droit de réponse.

La Loi Montagne protège avec rigueur les rives des lacs alpins. Du fait de son irrespect, le tribunal administratif a jugé illégale leur construction. En demandant au Président du SIVOM du Lac de Monteynard la conformité à ce jugement du projet facilitant leur accès aux handicapés, nous aurions dépassé les bornes ? Où est le vrai scandale ?

Association agréée et indépendante de tout parti politique, forte de 40 ans d'expérience et de combats, la FRAPNA privilégie inlassablement le dialogue environnemental.

Pour asseoir notre crédibilité, nous ne saisissons **jamais** la justice par pure forme ou idéologie, mais **toujours** parce qu'un projet est illégal ou ne respecte pas des obligations essentielles. La justice en nous donnant souvent raison, démontre que nos arguments sont pesés, justifiés, étayés et sérieux.

Ce n'est pas un hasard si tant d'élus font confiance en notre analyse. Ils trouvent auprès de nous idées, conseils et assistance.

>> www.frapna-38.org

C'était en 1312

Le concile de Vienne : la fin des Templiers

>> Le concile réunit 150 évêques en la cathédrale Saint-Maurice, à Vienne.

D'octobre 1311 à mai 1312, 150 évêques sont réunis par le pape Clément V en la cathédrale de Vienne. Un concile, exigé par le roi de France, qui aboutira à l'abolition de l'ordre des Templiers.

>> Le grand maître de l'Ordre, Jacques de Molay, livré au bûcher le 18 mars 1314.

© DR

En ce 16 octobre 1311, les membres éminents du clergé et les représentants des plus hauts monarques d'Europe – Angleterre, Portugal, Castille… – sont réunis en la cathédrale Saint-Maurice de Vienne. Place forte de l'Église catholique, la ville accueille le quinzième concile œcuménique, qui doit sceller le destin de l'ordre des Templiers, créé 200 ans plus tôt.

L'Ordre des Pauvres Chevaliers du Temple de Jérusalem, dit des Templiers, voit le jour en 1128. Sa mission : protéger les milliers de pèlerins qui se rendent en Terre Sainte. Généralement issus de la noblesse, ces "moines soldats" qui font vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, se révèlent d'excellents guerriers et d'efficaces gestionnaires des nombreux biens qu'ils acquièrent. Exempté d'impôts, ne rendant compte qu'au pape, l'ordre affecte ses importants revenus au financement des campagnes en Terre Sainte. Mais la guerre n'est pas leur seule vocation : ils participent au développement de l'agriculture, de l'artisanat, des transports maritimes, des finances…

Après la défaite de Saint-Jean d'Acre, près de Jérusalem, qui signe la chute de l'Empire latin d'Orient en 1291, l'ordre se replie sur Chypre, puis s'installe en France, avec sa Commanderie principale basée à Paris. Le roi de France, Philippe IV, prend vite ombrage de leur présence dans le royaume. En 1307, il décide de s'attaquer à leur puissance, qui constitue un contre-pouvoir, et surtout de s'approprier leur immense fortune. Des Templiers sont arrêtés, torturés et emprisonnés au motif d'infamies : reniement du Christ, crachats sur la croix, pratiques obscènes lors des cérémonies d'adoubement… Une campagne de dénigrement, habilement orchestrée par le conseiller du roi, Guillaume de Nogaret, Garde du Sceau royal. Philippe Le Bel incite le pape à convoquer un concile, seule instance à pouvoir juger l'Ordre.

150 évêques à Vienne

Après bien des tergiversations, dues au scepticisme du pape quant à la culpabilité des Templiers, il est décidé de tenir le concile à Vienne. La ville de 6 000 habitants possède en effet une cathédrale, ainsi que de nombreux couvents et monastères pour loger et nourrir les quelques 2 000 participants. Et surtout, Vienne est dans le Saint Empire germanique, à la frontière du royaume de France : le pape peut s'installer sur la rive gauche du Rhône, hors des terres du roi. La délégation royale, elle, est logée dans le couvent des Cordeliers, sur la rive droite du fleuve.

Le 3 avril 1312, malgré l'opposition de la majorité du clergé et sur l'insistance du roi, Clément V publie la bulle *Vox in excelso* qui prononce la dissolution de l'Ordre. Un mois plus tard, les biens du Temple sont affectés à l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui dépend du pape – aujourd'hui Ordre de Malte. Le concile de Vienne s'achève ainsi le 6 mai 1312, après avoir mis fin à l'Ordre des Templiers. Son démantèlement sera définitif, le 18 mars 1314, lorsque Jacques de Molay, grand maître de l'Ordre, est livré aux flammes du bûcher sur ordre du roi. Avant de mourir, il maudit ses persécuteurs et les "cite à paraître au tribunal de Dieu avant un an". Il sera exaucé : Clément V et Philippe Le Bel mourront tous deux dans l'année. ■

Sandrine Anselmetti

>> Zoom

La cathédrale Saint-Maurice

Avec sa façade richement sculptée et sa nef de 25 mètres de hauteur, la cathédrale primatiale Saint-Maurice, où s'est tenu le concile de Vienne, est un joyau du patrimoine isérois. Dressée sur un parvis au-dessus du Rhône, elle présente la parfaite harmonie d'un édifice roman englobé dans une cathédrale gothique. Sa construction s'étala sur 400 ans, entre la fin du XIe et le début du XVIe siècle. Depuis 2006, l'édifice, classé aux Monuments historiques, a fait l'objet d'importants travaux de restauration, dans le cadre du plan patrimoine de Vienne – financé à hauteur de 20 % par le Conseil général.

Sources : André Trabet, *Raconte-nous les Templiers.* Sébastien Gosselin, *Vienne 1312, la fin de l'ordre du Temple*

11 espaces naturels remarquables en Isère

du 16 juin au 2 sept
GRATUIT

Cet été la nature comme vous ne l'avez jamais vue

Les espaces naturels sensibles de l'Isère (ENS) sont des sites remarquables pour la richesse de leur faune et de leur flore. Pour permettre à tous les Isérois de les découvrir, le Conseil général propose des visites gratuites avec des guides-nature tout l'été. Une nouveauté cette année : certains sites vous accueilleront en soirée.

Programme des visites
www.isere.fr
04 76 00 36 37

isère
CONSEIL GÉNÉRAL

france bleu isère

LE GUIDE DE L'ÉTÉ 2012

isère magazine

Musique
Théâtre
Fêtes de villages
Expositions
Sports
.....

500
fêtes et festivités

A retrouver sur
www.isere.fr